



# La Providence tranche dans le vif et licencie 22 grévistes

**COUP DE TONNERRE** La direction de l'hôpital de la Providence a licencié hier, avec effet immédiat, 22 de ses employés en grève qui avaient refusé de reprendre le travail.

**RÉACTIONS** Les employés ont appris leur licenciement collectif par la presse. De part et d'autre de l'échiquier politique, les réactions ont fusé. Le Conseil d'Etat est resté muet.

**L'AVENIR** Les employés licenciés organisent la riposte avec leurs syndicats. Mais ils n'obtiendront, au mieux, que six mois de salaire en indemnités.

PAGE 3



L'ÉDITO

NICOLAS WILLEMIN  
nwillemin@limpartial.ch

## Un beau gâchis

Le brutal licenciement des 22 employés grévistes de la Providence démontre bien le gâchis que représente le feuilleton de la privatisation de l'ancien hôpital catholique. Pour la plupart des Neuchâtelois, la Providence était considérée jusqu'à la fin de l'année dernière comme un établissement quasiment public. Aujourd'hui, ce dernier est véritablement passé au secteur privé et à ses méthodes expéditives, même si le groupe Genolier fait encore la fine bouche devant sa proie. Inutile dès lors de le présenter encore comme un hôpital catholique, il s'agit bien d'une clinique destinée à un groupe aux motivations essentiellement financières.

Et les responsables de ce gâchis sont connus. Citons les autorités politiques cantonales ainsi que les responsables de la Fondation de l'hôpital qui ont préféré s'enfermer dans un conflit malsain et suicidaire plutôt que de trouver un terrain d'entente pour intégrer la Providence dans le complexe paysage hospitalier neuchâtelois.

Au niveau politique, gauche et droite se partagent également le «mérite» de ce gâchis: plusieurs socialistes du Littoral ayant clairement joué la carte Providence aux côtés de responsables PLR proches des milieux catholiques de Neuchâtel. Sans compter l'aveuglement de Gisèle Ory qui a tout fait pour empêcher que la Providence rejoigne l'Hôpital neuchâtelois. Un tel rapprochement, pourtant naturel, aurait en effet créé de facto en ville de Neuchâtel le fameux site unique de soins aigus dont le canton a besoin et qui fait hurler dans les Montagnes.

Véritable patron de ce qu'il faut bien appeler le lobby catholique neuchâtelois, Antoine Wildhaber restera comme l'homme qui a tout cédé au groupe Genolier. Avec sa pseudo conférence de presse d'hier, il a même accepté de faire le sale boulot en procédant au licenciement de 22 malheureux collaborateurs. Leur grève ne mettait en péril ni le bon fonctionnement de la Providence et encore moins la santé des patients. Dans la foulée, il a réussi à transformer ces grévistes ultraminoritaires en martyrs de la cause syndicale, offrant ainsi un joli cadeau à Syna et au SSP qui avaient fait du conflit social de la Providence une affaire de principe.

Un beau gâchis, vraiment!

## Patrice Malavaux, gardien du Doubs, alerte l'opinion



CHRISTIAN GALLEY

**ENGAGEMENTS PAS TENUS** Fin 2012, les autorités fédérales et la Société des forces motrices du Châtelot annonçaient, avec fracas, qu'elles avaient trouvé une solution au problème posé par les éclusées. Mais la mise en application pêche.

PAGE 7

### SKI ALPIN

## Les championnats du monde commencent à Schladming

Après la cérémonie d'ouverture d'hier soir, le super-G féminin de ce matin sera la première compétition de la 42e édition des Mondiaux. Dans le camp helvétique, les principaux espoirs de médailles reposent sur les épaules des skieuses.

PAGE 21



SOPHIE WINTERER

### THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE

## Yves Baudin a rejoint le paradis des marionnettes

Créateur et metteur en scène, Yves Baudin a écrit une des plus belles histoires du théâtre du canton, celle d'une équipe d'amis qui a créé sa troupe il y a 40 ans. Hommage à ce passionné décédé subitement le 2 février.

PAGE 11



RICHARD LIEUENBERGER

### SOLDES

Le combat de Neuchâtel contre le «sale» fâche

PAGE 5

### HORLOGERIE

Folle croissance pour le Swatch Group en 2012

PAGE 18

### PEAUX DE CHATS

Tomi Tomek dénonce et porte plainte

PAGE 6

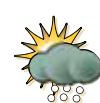
### MÉTÉO DU JOUR

piéd du Jura

à 1000m



4° 5°



1° 1°

### SOMMAIRE

Feuilleton PAGE 12  
Cinéma PAGE 13  
Télévision PAGE 25  
Carte P. 26-27



LA REVUE DE PRESSE

## Mali: «après les hourras, les embarras?»

La visite de François Hollande au Mali a bien sûr retenu toute l'attention des éditorialistes français. Deux exemples, bien contrastés.

## LE FIGARO

## UNE BATAILLE, PAS LA GUERRE

Si François Hollande a vécu, samedi au Mali, la «journée la plus importante» de sa «vie politique», il a surtout cherché à transmettre trois messages pendant ce voyage. A ceux qui lui reprochent ses hésitations, il a montré qu'il savait être au bon endroit dans les moments cruciaux. A ceux qui moquent son manque d'étoffe, il a répondu, sur la place de l'Indépendance, à Bamako, par un discours solennel aux accents gaulliens, loin de la normalité du début du quinquennat. Enfin, à ceux qui critiquent le caractère néocolonial de cette intervention, il a répliqué par des

mots justes, autant sur la lutte contre le terrorisme que sur les rapports renouvelés que doivent cultiver la France et l'Afrique. Sur ce dernier point, le chef de l'Etat a été habile. En évoquant notre «dette de sang» vis-à-vis des tirailleurs africains enrôlés jadis dans nos rangs, il a rappelé une réalité historique. Mais il a aussi réveillé un sentiment de fraternité indélébile qui confère à la France un statut, une influence, une prééminence en Afrique de l'Ouest que jamais les Etats-Unis, la Chine ou le Brésil ne pourront revendiquer. (...) Mais pour le président de la République française, c'est une tout autre affaire. L'offensive au Mali n'est pas terminée, elle entre dans sa phase la plus délicate. Après les hourras, les embarras? (...)

Hollande a remporté une bataille, il n'a pas gagné la guerre. Sur le terrain. Et auprès d'une opinion française dont les priorités sont à mille lieues des sables du Sahel...

YVES THÉARD  
«Le Figaro»

## Le Monde

## IL FAUDRA DU TEMPS...

En s'envolant pour le Mali, pour une visite rendue possible par l'éviction des rebelles djihadistes des villes du nord du pays, François Hollande a sans doute songé à un cruel précédent. Le 1er mai 2003, sur le pont du porte-avions nucléaire Abraham-Lincoln, le président George Bush avait annoncé la fin des «opérations majeures» en Irak, six semaines après son invasion par les troupes américaines. Derrière le président, une banderole célébrait une «mission accomplie». Vingt-trois jours plus tard, un décret de l'administrateur provisoire Paul Bremer entraînait la dissolution des forces armées et des services de sécurité irakiens. Une faute stratégique qui allait contribuer à plonger le pays dans un cauchemar dont il peine toujours à sortir, une décennie plus tard, et à épuiser les Etats-Unis. (...) La

précipitation des événements est un terrible révélateur de l'état du Mali. A commencer par son armée, «groupement de fonctionnaires» vivant de trafics plus que de leur solde, selon le responsable malien Soumeylou Boubeye Maïga. Il faudra du temps avant que les troupes maliennes soient en état de défendre leur pays et de tenir tête à des rebelles qui se sont repliés sans combattre de Gao et de Tombouctou.

Quant au retour à l'ordre constitutionnel, la reprise de contrôle des principales villes du Nord le rend possible sur la totalité du pays, mais les représailles imputées aux soldats maliens visant les collaborateurs présumés des djihadistes risquent de le compliquer politiquement. (...) Par sa présence au Mali, le président français donne le coup d'envoi d'un processus incertain: la reconstruction d'un Etat. Les précédents comme l'Irak et la Libye en disent long sur l'ampleur de la tâche

EDITORIAL  
«Le Monde»



## COURRIER DES LECTEURS

## FORMATION

## Pour une école sans tension

L'excellent article «Culture du partage, partage de culture» paru dans la page «FORUM» de «L'Express» et de «L'Impartial» du 16 janvier dernier défend à raison la suppression des filières du cycle 3 Harnos de l'école obligatoire. Les syndicats d'enseignants défendent cette position depuis de nombreuses années.

Or, le projet de loi de Conseil d'Etat, portant sur la suppression des filières ne va pas jusqu'au bout de la réforme: il propose un seul cursus mais recrée des filières en classant les élèves dans deux niveaux de compétence et en maintenant des classes spéciales. Cela signifie que les discriminations et les exclusions continueront d'exister dans le canton alors que toutes les recherches en démontrent les conséquences négatives. Pour l'instant, un postulat oblige le Conseil d'Etat à revoir sa copie. Verrons-nous donc à moyenne échéance, une vraie filière unique «visant l'intégration de tous, l'éclosion et le développement de chacun, sans nivellement aucun, ...?»

Espérons que bientôt nous pourrions décrire l'école neuchâteloise, comme le font ces deux Françaises domiciliées en Finlande où leurs enfants sont scolarisés: «une école sans tension nerveuse, sans compétition entre établissements, ..., sans redoublement, (...) et qui aurait les meilleurs résultats du monde.» (voir article du «Monde diplomatique» de jan-

## LE CLIN D'ŒIL



AMBIANCE Un crépuscule tout de rose et de blanc vêtu sur les hauteurs neuchâteloises.

PHOTO ENVOYÉE PAR MONIQUE BOCCARD, DE CERNIER

vier 2013: En Finlande, la quête d'une école égalitaire)

Jean-Claude Jeanneret  
(Les Ponts-de-Martel)

GESTION DES DÉCHETS  
Payer et faire le boulot

Lettre ouverte aux édiles de Val-de-Ruz)

Mesdames, Messieurs, Tandis que vous vous félicitez du bien-fondé des dispositions que vous avez prises concernant la gestion des déchets ménagers, je vais vous faire part de mon opinion: nous sommes venus habiter le Val-de-Ruz il y aura 18 ans en août. (...) Chaque année nous recevions des directives concernant la gestion des ordures ménagères, des «cassons» (encombrants en français), et le tri des déchets. Certains, compostables, d'autres comme les plastiques pouvaient être déposés dans les bennes mises à disposition par les communes respectives. Comme toujours, il y avait les ci-

toyens disciplinés et... les autres! Les deux espèces se côtoyaient tant bien que mal, puisque ce sont toujours les gens qui se plient aux règles qui paient pour les autres au propre – si l'on peut dire – et au figuré! Depuis un an, le canton de Neuchâtel a introduit les sacs poubelles gris payants. Très lucratifs étant donné le prix réel de ce plastique... (...) Depuis que les décisions sont prises par d'aimables technocrates dans les bureaux feutrés et bien chauffés nous retournons au Moyen-Age. Sous prétexte d'incivilités – qui existent j'en conviens –, on a supprimé les bennes pour le PET, les tournées hebdomadaires du ramassage des déchets compostables, et réduit à 1 jour par semaine celui des ordures ménagères. Lorsque vous mangez des crevettes ou terminez un vaucherin le jeudi, vous empuantisiez votre cuisine pour une semaine. Même avec une poubelle fermée dans une cuisine bien agencée! Pour ce qui est des bouteilles vides et écrasées d'eau minérale, nous sommes priés de les rapporter où nous les avons ache-

tées. Pour faire court, nous payons des impôts, nous payons une taxe déchets, nous payons les sacs-poubelles et... nous faisons tout le boulot! En fait d'écologie je fais personnellement 13km300 pour aller jeter mes plastiques à Plaines-Roches, et parce que par chance, je peux encore utiliser mon véhicule. En fait d'hygiène, je suis surprise que les autorités sanitaires laissent passer des mesures aussi contraaires aux règles élémentaires de prévention des épidémies. (...)

Nicole Gindraux (Fontaines)

## RAPPEL

**SIGNATURE** Les textes doivent impérativement être signés (nom et lieu).

**LONGUEUR** 1500 signes maximum (espaces inclus).

**RÉSERVES** La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

## VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

LE SITE INTERNET DE  
L'EXPRESS L'Impartial

## Claude Nicati renonce à se représenter

Claude Nicati ne sera pas candidat au Conseil d'Etat neuchâtelois en avril prochain. Les réactions ont été nombreuses. Extraits.

## Facile de critiquer

C'est tellement facile de critiquer et de hurler avec les loups. Bon vent à Claude et merci pour son engagement durant 4 ans.

Jean-Philippe

## Beaucoup de dignité

On aime ou on n'aime pas le personnage Nicati, mais une chose est certaine: il a annoncé sa démission avec beaucoup de dignité. C'est au moins une qualité dont beaucoup sont dépourvus sur ce forum. (...)

Platon

## Il évite «une veste»

C'est ce qu'il avait de mieux à faire... ça lui évite au moins de «prendre une veste» (...) A trop vouloir jouer le dictateur... (...)

Jean-Marc

## Engagez-vous!

Vous qui avez la critique si acerbe, pourquoi ne vous engagez-vous pas en politique? La posture du grincheux aigri et frustré serait-elle plus confortable? (...) Par ailleurs, M. Nicati a été démocratiquement élu. Affirmer de lui qu'il est «un dictateur» est purement calomnieux.

Jibé

## Un être humain

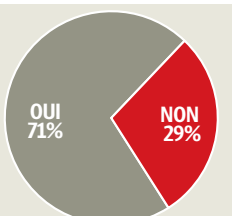
Comme tout être humain, Claude Nicati a des défauts et des qualités. (...) En politique il faut être plus à l'écoute et accepter des compromis. (...) Malgré les coups bas de certains, il n'a pas quitté le navire. Avec la nouvelle législature, l'avenir de ce canton se construira-t-il dans un climat plus serein? Je l'espère vivement.

Frédéric

LA QUESTION DE SAMEDI

Les skieurs suisses rentreront-ils bredouilles de Schladming?

Participation: 92 votes



## INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch  
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

# NEUCHÂTEL Vingt-deux employés licenciés avec effet immédiat. Indignation. La Providence vire les grévistes

DELPHINE WILLEMIN

Ambiance tendue, hier après-midi, à l'Hôtel Beaulac de Neuchâtel. La direction de la Providence avait convié la presse à la hâte pour une annonce de dernière minute. Le point presse n'aura duré que six minutes. Juste le temps pour le président du Conseil de fondation de l'hôpital privé, Antoine Wildhaber, d'annoncer le licenciement avec effet immédiat des 22 grévistes, qui voulaient sauver leur CCT. Les syndicats et une partie du personnel sont choqués. Silence radio du côté du Conseil d'Etat.

«Les employés licenciés ont été informés par voie de presse! Nous sommes scandalisés par les méthodes de la Providence. Vous voyez, quand on vous dit qu'ils ne communiquent que par la violence et la menace.» Chantal Hayoz, secrétaire centrale au syndicat Syna, n'en revient pas. Tout comme son confrère Yves Mugny, du Syndicat des services publics (SSP): «Des employés licenciés pour fait de grève, c'est une première historique en Suisse!»

## Pas de réponse à la presse

La direction de l'hôpital n'a pas souhaité s'étendre sur ses motivations. Le président du Conseil de fondation, accompagné de son porte-parole Benoît Couchepin, s'est contenté de lire un communiqué synthétisant les



Le porte-parole de l'hôpital, Benoît Couchepin (à gauche), et le président du Conseil de fondation, Antoine Wildhaber, à l'heure de l'annonce. DAVID MARCHON

faits. Il a ensuite enfilé son manteau et a quitté la salle sur-le-champ, refusant de répondre aux questions des médias.

«La Providence ne peut plus indéfiniment tolérer une grève illícite. Elle a décidé de ne plus tolérer d'être instrumentalisée dans la lutte politique que mènent les syndicats. Elle est amenée à se séparer

de ces collaboratrices et collaborateurs insoucieux du sort et de la volonté de leurs collègues.» Antoine Wildhaber a précisé que l'établissement «respectera ses engagements à l'égard des grévistes qui ont décidé de reprendre le travail».

Les employés en grève depuis plus de deux mois avaient reçu un ultimatum de leur direction: s'ils ne reprenaient pas le travail au 31 janvier, ils risquaient le licenciement. La sanction était donc dans l'air. Mais l'annonce d'hier a fait l'effet d'une douche froide. «C'est extrêmement grave, nous allons contester ces licenciements abusifs devant un tribunal», annonce déjà Chantal Hayoz. Selon elle, cette décision viole les droits constitutionnels et contrevient au droit international du travail, dont la Suisse est signataire.

De son côté, Yves Mugny démonte l'argument de l'employeur, qui juge la grève illícite. «Aucune instance de justice ne s'est prononcée sur cette accusa-

tion. A contrario, la commission paritaire de la CCT-21 a estimé la grève licite.» Le conflit risque bien de déboucher sur une bataille juridique.

## Genolier n'a pas tranché

L'avenir de l'hôpital, qui emploie 340 personnes, reste incertain. Aussi, Antoine Wildhaber a eu un mot pour le groupe de cliniques privées Genolier Swiss Medical Network (GSMN), qui hésite à acquiescer l'établissement. «Le projet de reprise peut entrer en force rapidement, mais il dépend désormais d'éléments extérieurs à la Providence.» Et d'ajouter: «Si GSMN devait abandonner son pro-

jet de reprise d'activité de l'hôpital, (la Providence) serait contrainte de réduire à très court terme les déficits de tous les services qui ne couvrent pas leurs frais.» Le groupe Genolier, que nous n'avons pu atteindre hier soir, rendra sa décision d'ici une dizaine de jours.

Quant aux grévistes, ils ont convié les médias ce matin pour livrer leur réaction et expliquer comment ils entendent se positionner maintenant.

Nous avons sollicité les réactions des deux membres du Conseil d'Etat délégués à ce dossier, soit Gisèle Ory et Philippe Gnaegi. Aucun d'entre eux n'a répondu à nos messages. ●

## Des employés licenciés pour fait de grève, c'est une première historique en Suisse!

YVES MUGNY SECRÉTAIRE SYNDICAL, SSP

## PARTIS INDIGNÉS, POUR DES RAISONS DIFFÉRENTES

Dans un communiqué commun, le Parti ouvrier populaire, les Verts, Solidarités et le Parti socialiste «dénontent avec la plus grande virulence» les licenciements à la Providence. La gauche juge cette grève licite et dénonce la politique de «privatisation de la santé» et de «médecine à deux vitesses» du groupe Genolier. Elle exige la réintégration de l'ensemble des employés licenciés et, si cela ne devait pas être le cas, le transfert des missions publiques de la Providence à l'Hôpital neuchâtelois «dans les plus brefs délais». Le PLRN regrette un «énorme gâchis» et craint le pire si Genolier renonçait à reprendre l'établissement. «Les grévistes ont été les otages des syndicalistes et de la gauche», selon le président Damien Humbert-Droz. Du côté de l'UDC, le président Yvan Perrin n'est pas «réellement surpris» par ces licenciements. La Providence prépare le terrain pour Genolier, «qui n'est d'ailleurs pas un négrier avec ses employés». Pour lui toutefois, la grève ne peut être qualifiée d'illícite, car tout employé a le droit d'exprimer des revendications. ● DWI

## Employés non grévistes solidaires

Avant même que les licenciements soient prononcés, 66 employés non-grévistes de la Providence ont signé une pétition de soutien à leurs collègues en grève. Employée de l'hôpital depuis une quinzaine d'années, médecin au service de dialyse, Catherine Haenni-Tung ne pouvait plus rester les bras croisés. Consciente de s'exposer, elle a pris sa plume et rédigé un texte de soutien aux grévistes, pour montrer qu'ils n'étaient pas seuls dans leur lutte.

### Plaidoyer contre les licenciements

Le texte a circulé dans l'établissement depuis vendredi dernier à midi, réunissant 66 signatures – grévistes non compris – jusqu'à hier matin. Soit un cinquième des 340 employés de l'hôpital privé. «Ce n'est qu'un échantillon, nous n'avons pas eu le temps de faire le tour de tous les services», précise la Neuchâteloise. «Au sein de l'hôpital, nous ressentons une pression très claire. Nous ne pouvons pas exprimer librement nos idées. Ecrire son nom sur une pétition, au milieu d'autres signatures, était une façon plus évidente de donner son avis.»

Remis hier matin à la direction, le texte se présentait comme un sondage de l'état d'esprit

des collaborateurs. Avec des mots écrits en gras, dans l'urgence, tel un appel au secours. En voici quelques extraits: «La situation actuelle est pénible pour nous. Chacun a le désir de sortir de ce conflit.» Les signataires du texte estiment que cette grève était licite et n'en veulent pas à leurs collègues, contrairement à ce qu'a affirmé la direction à plusieurs reprises: «Les collègues grévistes ne sont pas responsables du conflit actuel qui est ancien, qui n'était pas le nôtre et qui prend un virage officiellement politique. Ils en sont les victimes.»

Le texte se conclut en plaidoyer contre tout licenciement. «Au vu de tout cela, les menaces récentes de licenciement de nos collègues sont choquantes, inacceptables et indignes de l'hôpital dans lequel nous travaillons.»

Alors pourquoi, avec un tel élan de soutien, seule une vingtaine d'employés sont descendus dans la rue? «Faire la grève est un acte extrême, une décision très difficile à prendre», note Catherine Haenni-Tung. Elle ajoute que les médecins ne sont pas directement touchés par la CCT. Celle-ci s'applique en effet aux infirmières et au personnel soignant. «Mais tout le monde est concerné! Nous travaillons en équipe.» ● DWI

## DES SANCTIONS PEU DISSUASIVES

«Je suis très choqué par le comportement de cet employeur!» Me Christian Dandres, avocat des grévistes, estime que le licenciement collectif prononcé hier par la direction de la Providence est «un cas d'école.»

Pour lui, le caractère licite de la grève menée par des employés de la Providence ne fait aucun doute. «En Suisse, la grève est licite à trois conditions. Premièrement, elle doit avoir un lien avec les rapports de travail. Cela exclut notamment les grèves de solidarité, par exemple avec un mouvement ou des revendications qui n'ont aucun rapport avec l'entreprise. Deuxièmement, la grève est un droit individuel, mais qui doit être exercé collectivement avec le soutien d'une organisation syndicale. Enfin, elle doit être la mesure de lutte prise en dernier lieu, après que tous les autres moyens à disposition ont été épuisés.»

Pour Me Dandres, «il est évident» que la grève des employés de la Providence répond à toutes ces conditions: «Les grévistes se battent pour le maintien de leurs conditions de travail garanties par une convention collective. Ils sont soutenus par deux syndicats nationaux. Et durant plus de 6 mois, tout a été tenté pour négocier.» Par ailleurs, «leurs revendications, élaborées en juillet 2012, dès l'annonce de la résiliation de la CCT, n'ont pas varié depuis. Elles n'ont rien de politique.»

Elles portent sur le maintien de la CCT, la non-externalisation de services et le maintien de tous les postes de travail.

L'avocat fait remarquer que l'employeur n'a pas mis à exécution son intention de plaider en justice le caractère illícite de la grève. «S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il sait bien qu'une telle démarche n'a aucune chance.»

C'est en réalité «dans ce cas l'employeur qui viole la loi en licenciant des employés pour fait de grève.» Et il le fait car «il le peut sans trop de problème: il sait que même s'il viole la loi, la sanction qu'il encourt n'est pas de nature à compromettre réellement ses intérêts.»

En Suisse, en effet, «le droit du travail ne permet pas de réclamer et d'obtenir la réintégration d'un employé, même si la justice reconnaît que le licenciement a été injustifié. L'employeur risque, au maximum, de devoir payer une indemnité correspondant à 6 mois de salaire.» Le mandataire est confiant sur la possibilité d'obtenir dans ce cas cette sanction maximale, à quoi pourrait s'ajouter le versement des salaires correspondant au préavis contractuel.

Le syndicat Syna revendique «au moins un an de salaire pour chacune des personnes licenciées», ce qui représente entre 1,5 et 2 millions de francs, estime la secrétaire centrale Chantal Hayoz. ● LÉO BYSAETH

## L'HISTORIQUE

**24 AVRIL 2012** Début officiel des négociations entre la Providence et Genolier.

**28 JUIN** La Providence dénonce la convention collective de travail CCT Santé 21.

**4 SEPTEMBRE** L'Office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail est saisi.

**7 SEPTEMBRE** La Conseillère d'Etat Gisèle Ory écrit aux syndicats en signalant que la Providence pourrait être rayée de la liste hospitalière.

**18 SEPTEMBRE** Un débrayage est effectué par le personnel de la Providence. Lancement d'une motion populaire.

**31 OCTOBRE** Le Conseil d'Etat prend acte que la Providence ne veut pas intégrer l'Hôpital neuchâtelois.

**13 NOVEMBRE** La Providence avise que, durant la période de conciliation, la grève est illícite.

**14 NOVEMBRE** Le Conseil d'Etat affirme qu'il a agi comme médiateur et non comme conciliateur au sens de la loi.

Ce même jour, constatant que les négociations ont échoué, l'Office de conciliation reprend la main d'office et donne une semaine aux parties pour s'expliquer.

**16 NOVEMBRE** Le personnel assiste à une présentation du groupe Genolier. L'avenir de la Providence est décrit sous trois scénari: a) intégration à Genolier; b) suppression de 50 à 80 emplois pour éviter la faillite; c) fin des activités hospitalières et la Providence se transforme en fondation immobilière.

**23 NOVEMBRE** Le personnel vote à 76% la reprise par Genolier.

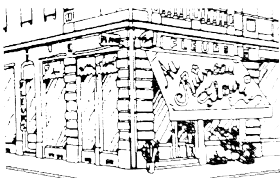
**26 NOVEMBRE** Début de la grève, qui a pris fin avec les licenciements. ● SANTI TEROL

# Saint Valentin



## AU RUISSEAU FLEURI

Votre magasin de fleurs  
Place du Marché 6  
Tél. 032 968 41 50 - M.-L. Quaranta



**7h - 19h non-stop**  
**Livraison à domicile**

*Afin que l'amour soit fleuri!*

**Griffin**  
Bar à ongles

*A la St-Valentin, venez faire  
une pose et recevez une bague  
assortie*

Anne Marie                      Lyne  
079 295 89 06                      079 677 45 97  
Charrière 4 - La Chaux-de-Fonds

## SIAM-ORCHIDÉE



*Véritable cuisine thaïlandaise*

**LE CRÊT-DU-LOCLE**

**14 FÉVRIER**

**SAINT-  
VALENTIN**

**MENU SPÉCIAL**

**Fr. 68.-** par personne

[www.siam-orchidee.ch](http://www.siam-orchidee.ch)  
Réservation au 032 926 30 35



**JOSSI**

Horlogerie [www.shop-watches.ch](http://www.shop-watches.ch) Bijouterie  
Daniel-Jeanrichard 1  
2400 Le Locle  
Tél. 032 931 14 89

*L'alliance,  
symbole de  
votre amour*

BIJOUX  ENIS DOMON

- CRÉATIONS
- TRANSFORMATIONS
- RÉPARATIONS

[WWW.BIJOUXDOMON.CH](http://WWW.BIJOUXDOMON.CH)



**Frey Fleuriste**

**Des fleurs et du bonheur!**  
**Grand choix de roses et  
de bouquets luxuriants**

Rue du Temple 6  
2400 Le Locle      Tél. 032 931 47 37

**SOLDES** L'Etat de Neuchâtel est le premier de Suisse à s'attaquer à un anglicisme.

# Les milieux de la publicité irrités par l'interdiction du mot «sale»

VIRGINIE GIROUD

«C'est la première fois en Suisse qu'une autorité s'attaque à un anglicisme. C'est du jamais vu! Le canton de Neuchâtel fait figure de pionnier en la matière.» Jean-Marie Vodoz, président de la fondation Défense du français et ancien rédacteur en chef de 24 Heures, salue la décision du gouvernement neuchâtelois de lutter contre le terme anglais «sale» régulièrement placardé dans les commerces en période de soldes.

Dans sa future loi sur la police du commerce, qui sera votée au printemps par le Grand Conseil et pourrait entrer en vigueur le 1er juillet, le Conseil d'Etat décrète que les mentions de soldes, rabais ou autres offres spéciales devront être «libellées en français». La raison? «De nombreux commerces ont pris la fâcheuse habitude d'apposer la mention «sale» sur leurs vitrines pour signaler que la marchandise est soldée. S'il peut exister des anglicismes de bon goût, celui dont il est question représente une insulte à la langue française et mérite d'être banni», annonce la future loi cantonale.

## Un amalgame malheureux

Pour le chef de la police neuchâteloise du commerce Pierre Bonhôte, «le fait de communiquer dans une seule langue représente une solution de facilité pour les publicitaires, qui n'ont pas à devoir décliner leurs campagnes nationales dans les trois langues avec les termes «Ausverkauf», «soldes» et «saldi».

Dans le canton, la grande majorité des petits commerçants indépendants se réjouit de voir le terme «sale» banni des vitrines.



La marchandise de ce magasin est-elle sale? Non, elle est simplement soldée. Le Conseil d'Etat neuchâtelois ne veut plus entendre parler de ce terme anglais «de mauvais goût». KEYSTONE



PIERRE BONHÔTE CHEF DE LA POLICE NEUCHÂTELOISE DU COMMERCE

«**Communiquer en anglais représente une solution de facilité pour les publicitaires.**»

«C'est une très bonne chose! Personnellement, je n'ai jamais utilisé ce terme dans mes magasins, je

trouve idiot de tout vouloir mettre à la sauce anglaise. Cette initiative vient surtout des grandes chaînes

nationales, qui utilisent le même matériel dans toute la Suisse», réagit Jean-Carlo Zuretti, président de la FNCID (Fédération neuchâteloise des commerçants indépendants de détail). «Ceux qui ne comprennent pas l'anglais doivent se demander pourquoi on écrit que la marchandise est «sale». L'amalgame n'est pas très heureux! C'est le moment d'en finir avec cette pratique.»

## Une question d'argent

Mais le combat du gouvernement irrite, d'une part, le Grou-

pement neuchâtelois des grands magasins et soulève, d'autre part, la colère de Publicité Suisse, l'organisme qui représente les professionnels de la branche. «Cette interdiction relève d'un combat d'arrière-garde dans une société largement ouverte sur l'extérieur et dont les échanges commerciaux sont globalisés», s'offusque Publicité Suisse dans un communiqué diffusé hier soir.

Cette colère n'est-elle pas liée à la crainte d'une hausse des coûts publicitaires? «Evidemment!»,

reconnait François Besençon, président de Publicité Suisse. «Ces petits particularismes locaux renchérissent les coûts de communication et les coûts des produits. En interdisant le terme «sale», le canton de Neuchâtel pourrait se voir privé de plusieurs campagnes d'affichage, le volume du marché ne justifiant pas une impression séparée.»

François Besençon a envoyé une lettre au Conseil d'Etat, avec copie au bureau du Grand Conseil, pour faire part de son mécontentement et convaincre les députés de revenir en arrière lors du vote de la loi au printemps. «Le plus important, c'est d'éviter que d'autres autorités n'aient la même mauvaise idée d'interdire l'anglais dans la communication commerciale. Bannir le mot «sale» n'aura que peu d'effet sur la défense de la langue, et aura pour conséquence une hausse des prix des produits.»

## Le français s'appauvrit

Face à ces arguments, Pierre Bonhôte ne faiblit pas: «La défense de la langue française face à des assauts d'un mauvais goût tout particulier représente un intérêt public qui justifie une modeste entrave à la liberté économique. Nous espérons que d'autres cantons suivront notre initiative.»

Quant au président de la Défense du français Jean-Marie Vodoz, il assure que cette protection de la langue est d'autant plus urgente que «de nombreux mots français disparaissent régulièrement, remplacés par des termes anglais qui appauvrissent et enlaidissent la langue: aujourd'hui, on dit «pull» pour «chandail», «container» pour «conteneur», et si ça continue, on dira «sale» pour «soldes!»

**ENVIRONNEMENT** CFF Cargo dote Neuchâtel d'une locomotive de dernière génération.

## Moins de bruit et d'odeurs grâce au moteur hybride

Efficiences, durabilité et rentabilité. Ces trois termes résument les qualités de la nouvelle locomotive hybride qui équipe depuis aujourd'hui les CFF Cargo du site de Neuchâtel. Hybride, car cette machine fonctionne à l'électricité (rien de neuf à cela) et au diesel... cela pourrait paraître un retour au passé. Mais il n'en est rien. Cette double motorisation de la locomotive permettra en fait de réduire fortement les nuisances. Tant sonores qu'olfactives. La force de ces locomotives hybrides est de pouvoir aussi bien servir pour le service de ligne que pour les manœuvres. C'est-à-dire là où la ligne n'est pas électrifiée.

Jusqu'à la mise en service du nouveau modèle construit par l'entreprise Stadler, à Winterthur, CFF Cargo devait soit utiliser une locomotive diesel pour effectuer les manœuvres sur des

voies non électrifiées. Ou remorquer une locomotive diesel au convoi tracté par une machine électrique pour effectuer les manœuvres. Avec ce nouveau véhicule, au moins 90% de la prestation pourra être assurée par la force électrique. Ce qui réduit à moins de 10% l'utilisation du moteur diesel. Pour CFF Cargo, cela se traduira par des économies même si seules les gares de Colombier et des Verrières (transport de bois) ainsi qu'Anet sont concernées par ce cas de figure.

CFF Cargo a passé commande de trente locomotives hybrides, pour un coût de 88 millions de francs. Onze sont déjà en service en Suisse alémanique. Celle de Neuchâtel est la première à rouler en Suisse romande. Conformément à la tradition, son nom de baptême - Chaumont - a été choisi par les neuf employés du site de Neuchâtel. **STE**



L'imposante locomotive hybride roule dès aujourd'hui sur le site de Neuchâtel. DAVID MARCHON

## ENQUÊTE

### Les jeunes sont fidèles à la radio

Les jeunes aiment la radio et ne sont pas des zappeurs invétérés, contrairement au cliché. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par trois chercheurs de l'académie du journalisme et des médias, de l'Université de Neuchâtel (Unine).

Sur les 700 jeunes Romands de 15 à 20 ans sondés, près d'un tiers dit écouter la radio quasiment tous les jours. La durée d'écoute dépasse rarement trente minutes. Mais certains avouent passer plus de dix heures à l'écoute de leur poste, de leur téléphone ou de leur ordinateur. «L'enquête apporte un démenti assez net» à une prétendue ère du zapping: «59% des auditeurs sont plutôt fidèles, contre 39% de zappeurs», relève le communiqué de l'Unine. La musique est le contenu préféré dans huit cas sur dix. Devant les émissions d'humour ou de divertissement. **DWI**

LA QUESTION DU JOUR

Croyez-vous aux bienfaits de la peau de chat pour guérir les rhumatismes?

Votez par SMS en envoyant DUO RHUM OUI ou DUO RHUM NON au numéro 363 (FR. 0,30 /SMS) ou sur le site www.arinfo.ch



Tom Tomek (à droite) a récolté entre 2007 et 2008 plus de 200 000 signatures contre la commercialisation des peaux de chats. KEYSTONE

ANIMAUX Tomi Tomek dépose plainte contre les tanneurs qui bafouent la loi.

## Des peaux de chats toujours en vente malgré l'interdiction

FANNY NOGHERO

«Ça me révolte cette ancienne croyance qui attribue aux peaux de chats des vertus antirhumatismales, c'est vraiment dégoûtant.»

Tomi Tomek, la cofondatrice de SOS Chats n'est pas encore au bout de son combat contre la commercialisation des peaux de chats, malgré l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de la modification de la loi sur la protection des animaux qui interdit cette pratique. En ce début d'année, la passionaria de Noiraigue vient de piéger, avec la complicité d'une agricultrice de la région, au moins deux tanneurs qui lui ont fait parvenir des peaux de chats, malgré l'interdiction en vigueur.

Elle a déposé plainte contre eux auprès du procureur Pierre Aubert. «Je suis révoltée, j'étais tellement contente que la modification de la loi soit enfin effective

plus de quatre ans après son adoption par le Parlement, mais apparemment cela ne décourage pas certains tanneurs sans scrupule.»

Tous semblent pourtant parfaitement connaître les limites de leurs pratiques, puisque la plupart font preuve d'une grande méfiance. «Ce sont surtout les tanneries des Grisons, mais aussi celle d'Yvonand, déjà piégée une fois, qui se sont montrées suspicieuses à mon égard», relève la complice de Tomi Tomek, qui a passé les commandes à son nom.

### Après le 1er janvier

Elle est tout de même parvenue à ses fins, notamment chez Spycher-Handwerk, à Schwarzenbach/Huttwil. «Nous avons effectivement vendu des peaux de chats fournies par les paysans de la région jusqu'à la fin de l'année der-

nière, mais nous avons cessé depuis le changement de la loi», nous indique un représentant de l'entreprise.

Pourtant, les peaux de Tomi Tomek ont bel et bien été commandées après le 1er janvier, puisque la facture de 67 francs envoyée avec le colis est datée du 10 janvier. Le bon de commande de la seconde peau (ré: payée 39 francs), en provenance d'une tannerie de Lotzwil, est quant à lui daté du 14 janvier. Ce fournisseur a même joint à son envoi une notice expliquant comment procéder soi-même à la préparation de la dépouille de son animal.

«J'ai reçu un pelage avec les oreilles, les moustaches et une des pattes complète avec les coussinets. C'est immonde. Pour couvrir le tout, on m'a même envoyé en cadeau une pommade à base de graisse de marmotte, qui

soulage soi-disant les tensions musculaires», déplore, écœurée, la cofondatrice de SOS Chats.

Selon l'agricultrice complice, dont l'objectif est que cesse cette pratique, une troisième peau serait sur le point de lui parvenir. ○

### DES SIGNATURES À LA LOI

En 2007, SOS Chats lance une pétition contre le commerce des peaux de chats, reprise par 30 millions d'amis. Au total, plus de 200 000 signatures sont récoltées. En décembre 2007, Luc Barthassat dépose une motion au Conseil national demandant une révision partielle de la Loi sur la protection des animaux interdisant le commerce et l'exportation de peaux de chats. Elle est adoptée par le Conseil des Etats le 18 septembre 2008, mais n'est entrée en vigueur qu'au 1er janvier de cette année.

### HIVER

## Grosses sorties probables

«Cette semaine, il devrait y avoir une ou deux grosses interventions de déneigement», signalait hier le chef de la voirie chaux-de-fonnière Joseph Mucaria.

Mais les prévisions étant peu claires, difficile de dire quand. Sur la semaine, on annonçait une trentaine de centimètres. Dimanche, il en est tombé 14. Lundi matin, une petite dizaine avant un petit redoux. «La limite pluie - neige oscille entre 900m et 1100, on est vraiment entre deux eaux», corrobore le voyer-chef loclois Roger Baumgartner.

D'après les prévisions d'hiver, Roger Baumgartner penchait pour une sortie très probable mercredi avant l'aube et sans doute une autre le jeudi matin. Avec appel au Service du domaine public chaux-de-fonnière, dont un duo descend avec la souche de bûches d'accompagnement. De la fourrière? Tout

dépend de l'entrave au déneigement, s'il devait y en avoir, dit le voyer-chef qui prend la décision d'évacuation de visu.

A La Chaux-de-Fonds, les grosses interventions, dite «Alarme 40» (on ne sait plus trop pourquoi) implique automatiquement la participation du SDP et la menace de la fourrière. «Ce n'est pas par plaisir, ça fait même mal au ventre», dit Joseph Mucaria. Le respect des mesures hivernales est à ce prix, si l'on veut des routes et des trottoirs bien déblayés.

Le chef de la voirie raconte avoir vu ce dernier week-end au début de la rue du Parc un des véhicules de déneigement faire machine arrière parce qu'il ne pouvait passer à cause de voitures stationnées du côté sud interdit. Il n'y a pas eu de dépanneuse ce jour-là, mais «la fourrière rôde», avertit Joseph Mucaria. ○ RON



Début décembre déjà, le travail du chasse-neige était entravé par des voitures parkées au sud de la rue du Parc. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

### MÉMENTO



#### LA CHAUX-DE-FONDS

**Accordéonistes en concert.** la société mixte d'accordéonistes de La Chaux-de-Fonds associée avec le club des Héliantes interprète son concert annuel samedi 9 février à 20h15 à la salle Saint-Louis, Temple-Allemand 24A à La Chaux-de-Fonds. Sous la baguette de Paul-André Amez-Droz, les musiciens jouent un programme fort divers, de «Suisse joyeuse», Länder de Roger Hirschy à un medley des Beatles, d'une «polka couchette» à «Bella Romantica» en passant par une marche de Carl Schneider-Käupi, «Airport Kairo». En deuxième partie, place à la fanfare de Saint-Brais-Montfaucon. Aussi au menu, une tombola et de quoi croquer une morce... L'entrée est gratuite, avec collecte recommandée.

LA CHAUX-DE-FONDS Contes de fées illustrés par les petits pour les grands.

## Les lumières du collège des Marronniers

Au collège des Marronniers, à La Chaux-de-Fonds, les élèves et leurs enseignants sont pied à l'étrier depuis un bon bout de temps. Depuis quelque temps, les fenêtres s'allument une à une à la tombée de la nuit, transformées en vitraux qui illustrent chacun un conte de fée: Le petit chaperon rouge, Le vilain petit canard, Les musiciens de Brême, ou Le chat botté. C'est un travail de longue haleine, accompli en classe.

Pour mettre ce travail en valeur, le collège a organisé un spectacle tout-public (les parents sont bienvenus en premier lieu!) le jeudi 7 février dès 18 heures. Tout le monde a rendez-vous dans la cour du collège. Les enfants chantent dès 18h30, des



Au collège des Marronniers, tous les élèves se sont retroussés les manches. CHRISTIAN GALLEY

chants d'hiver de rigueur, et aussi un chant qu'ils ont composé eux-mêmes. Et derrière eux, toutes les fenêtres du collège illuminées, transformées en vitraux illustrant les contes travaillés en classe. Soupe aux pois, vin chaud, thé et pâtisseries maison seront proposés pour un prix des plus modiques.

En attendant, tous les jours on peut voir un vitrail de plus s'allumer, le soir de 18h à 21h et le matin de 6h30 à 8h. ○ CD

### INFO+

**Quand et où**  
Collège des Marronniers le 7 février dès 18h, cour du collège, spectacle présenté par les écoliers qui chantent dès 18h30 avec les fenêtres du collège transformées en vitraux. Entrée libre.

### EN IMAGE



ARCHIVES DAVID MARCHON

#### LE LOCLE

**Transformation de la Coop.** Vu dans la Feuille Officielle, la société coopérative Coop prévoit de rénover et transformer les surfaces du magasin sis rue de la Banque 2. Celui-ci pourrait s'étendre sur l'ancienne parcelle de l'immeuble démolí l'an passé (photo), rue de la Banque 5. «Pour l'heure, nous sommes en négociation avec le propriétaire pour une prolongation de bail», a indiqué hier Laurent Voelin, chef de vente régional pour Jura et Neuchâtel. ○ SYB

**DOUBS** Patrice Malavaux, garde-pêche de la Franco-Suisse, alerte l'opinion.

# «Les engagements ne sont pas tenus, c'est juste inadmissible!»

SYLVIA FREDA

«C'est la guerre de tranchées au bord du Doubs, mais on tient bon!» Patrice Malavaux, qui lance cette phrase combative, est garde-pêche à la Franco-Suisse, association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques entre Biaufond et Clairbied dans le canton du Jura. C'est lui, l'année passée, qui a provoqué l'émoi en postant sur Youtube les images filmées d'alevins à l'agonie à cause de la mise à sec des rives de la rivière le week-end, après des éclusées à plein régime la semaine.

## «C'était de la jolie comm' dans les journaux!»

**PATRICE MALAVAU**  
GARDE-PÊCHE DE LA FRANCO-SUISSE

«Je suis un peu une sentinelle de terrain. Je rédige des dossiers dans lesquels je fais état, régulièrement, de ce que j'observe sur les bords du Doubs.» Ses rapports serviront aussi à la Convention de Berne, à Strasbourg, auprès de laquelle Pro Natura a porté plainte (voir encadré), en même temps que le WWF suisse et la Fédération suisse de pêche (FSP). La plainte est motivée par la quasi-disparition de l'apron, dans le Doubs, du côté suisse. «La présence de l'apron informe sur la santé d'un cours d'eau. Si ce poisson manque à l'appel, c'est mauvais signe!»

Or, il semblerait, d'après la Franco-Suisse, que l'apron est une espèce presque en voie d'extinction. La situation est donc alarmante. Début 2013, les pêcheurs de la FSP l'ont en partie dévolue à l'utilisation anti-écologique de la force hydraulique. Une allusion directe est ainsi faite aux éclusées. «Dont les pêcheurs ont marre!», explique Patrice Malavaux. «Car pratique-



Patrice Malavaux est garde-pêche à la Franco-Suisse. C'est lui qui a donné à voir sur Youtube l'agonie des alevins. CHRISTIAN GALLEY

ment tous les jours elles font passer les débits d'eau de 40m<sup>3</sup>/seconde à 20m<sup>3</sup>/seconde la semaine, jusqu'à plus rien du tout le week-end, au prix de l'extermination des alevins. Et on nous a baladés, à la fin 2012, avec des fausses promesses d'améliorations!» Les promesses dont il parle? A ce stade, un petit retour dans le temps s'impose. En septembre 2012, c'est le grand branle-bas de combat médiatique.

### Changement «en catimini»

Les autorités fédérales et la Société des forces motrices du Châtelot annoncent, avec fracas, qu'elles vont atténuer les effets des éclusées sur le Doubs. Elles ont en effet trouvé une solution: les démodulations. Seulement voilà, force est aujourd'hui de constater, selon Patrice Malavaux,

«que ces démodulations, telles qu'elles avaient alors été convenues, on n'y procède en fait pas».

Ce qu'est une démodulation? «C'est une histoire de baignoires et de robinets. Pour simplifier, la démodulation consiste à réduire la durée des éclusées à 4 heures par jour au lieu des 8 à 10h qui étaient le plus couramment pratiquées. Ainsi le bassin du barrage du Refrain, mis à son plus bas niveau, réussit à contenir l'eau du Châtelot sans qu'il n'y ait de débordement.»

Pêcheurs et gros groupes électriciens ont fait des essais depuis 2010 et jusqu'à fin 2012. Après que ces expérimentations se sont révélées concluantes, tout le monde s'est alors quitté plus ou moins content. Durant ces tests, il s'est avéré qu'une condition sous-tend cependant la possibilité de procéder à des

démodulations! «Celle que le débit du Doubs, au niveau des Brenets, soit celui, naturel, de 10m<sup>3</sup>/seconde.»

Mais voilà, Patrice Malavaux et la Franco-Suisse ont appris entre-temps que les producteurs d'électricité ont convenu, avec les autorités, «entre elles, en catimini», de démoduler uniquement lorsque le Doubs, aux Brenets, a un débit de 6m<sup>3</sup>/seconde! «Autant dire que les démodulations n'auront pas souvent lieu! Donc que les engagements oraux pris par les autorités fédérales et les gros groupes électriciens ne seront pas tenus. C'est inadmissible!»

Confirmation est donnée par le Groupe E que ces 6m<sup>3</sup>/seconde font effectivement foi dans le recours aux démodulations (voir ci-dessous). Sur le site internet de la Confédération, en ce qui concerne les nouvelles mesures de gestion des débits sur le Doubs, les autorités fédérales déclarent que les démodulations ne sont à envisager que durant les périodes «avec une hydrologie propice». «C'est typiquement le genre de formulation qui n'engage à rien», dénonce encore Patrice Malavaux.

«En janvier, il n'y a presque jamais eu 6m<sup>3</sup>/seconde au niveau des Brenets. Les Forces motrices ont par conséquent pu turbiner comme elles voulaient! Fin 2012, nous n'avons eu à faire qu'à un cirque médiatique pour réaliser de la jolie et sympathique communication dans la presse. Nous, les pêcheurs et les personnes travaillant pour la protection des milieux aquatiques, nous ne voulons pas des mesures riquiqui, mais des vraies mesures pour atténuer les éclusées!»

Il ajoute au passage, «et c'est important», que les démodulations ne résolvent pas tout. «Raison pour laquelle, nous, les pêcheurs, n'y avons cru qu'à moitié dès le départ. Il reste que, le week-end, vu que le Châtelot ne turbine pas, les baisses de débit occasionnent toujours la mise à sec des poissons et donc leur mort.»

Du côté français, les doléances répétitives des pêcheurs ont finalement eu un impact important dans les plus hautes sphères politiques et administratives. Le 1er février, celles-ci ont réagi dans un communiqué pour exiger des solutions, et vite. Ce dont Patrice Malavaux se félicite: «Il est officiellement attendu des gros groupes électriciens qu'ils mettent en place des mesures radicales très rapidement afin d'éviter de nouveaux épisodes de mortalité. On ne peut que s'en réjouir.»

## Plainte potentielle déposée

Pro Natura, le WWF Suisse et la Fédération suisse de pêche reprochent depuis des années aux autorités compétentes en matière de protection des eaux et de la pêche de ne rien entreprendre contre la mort silencieuse du Doubs. D'où leur plainte déposée auprès du comité permanent de la Convention de Berne à Strasbourg. «L'apron est l'espèce de poisson dont la quasi-disparition dans le Doubs, en Suisse, permet de dire que la rivière est en mauvaise santé. Or, cette espèce est strictement protégée par la Convention de Berne», explique **Clarence Chollet** (photo SP), secrétaire générale du WWF Jura. «C'est donc sa survie qui est en cause au départ dans cette plainte», explique-t-elle. «Pour le moment, aucune décision n'a été prise quant à cette plainte. Le dossier est en attente, le temps qu'un expert indépendant vienne observer la situation sur le terrain. Il interviendra entre ce printemps et cet automne. Ensuite, il retournera à Strasbourg où il présentera son rapport.»

Clarence Chollet était présente en novembre 2012, lors des essais de



démodulations. «On voit bien pour l'instant qu'elles ne sont pas très probantes. S'il n'y a pas rapidement une amélioration, c'est clair, le travail de l'expert se soldera par des recommandations formulées à la Suisse et à la France. Il faut savoir que ces recommandations sont un

moyen de pression réel sur les Etats.» Friedrich Wulf, chargé des affaires internationales au secrétariat central de Pro Natura, explique que pour le moment, «la plainte déposée à la Convention de Berne à Strasbourg, n'est que potentielle. Mais finalement peu importe qu'elle soit véritable ou juste potentielle. Elle permet de solliciter les Etats de la même manière que si la plainte était régulière. Et ce qui est capital, c'est que les choses bougent, que l'état de la rivière soit amélioré, que l'apron soit sauvé.»

Que faudrait-il pour que la plainte soit régulière? «Il faudrait qu'une irrégularité à la charte de la Convention de Berne ait été commise. Que les Etats ne fassent vraiment aucun effort. Mais là, la Suisse et la France tentent des solutions.»

### TROIS QUESTIONS À...



**CHRISTOPHE KAEMPF**  
PORTE-PAROLE  
DU GROUPE E

### «La société des Forces motrices n'a jamais rien caché!»

#### Comment se fait-il qu'il y ait eu si peu de démodulations en ce début d'année?

A ce jour, la Société des forces motrices (SFMC), propriétaire du Châtelot, s'est engagée auprès des autorités à restreindre la durée de ses éclusées à pleine charge pour un débit entrant aux Brenets inférieur à 6m<sup>3</sup>/seconde et ceci sans dédommagement. Les autorités ont demandé officiellement aux exploitants d'appliquer la démodulation depuis mi-décembre. Depuis lors, le Doubs a été continuellement en très hautes eaux. Il n'est passé au-dessous de la condition des 6m<sup>3</sup>/seconde que pendant trois journées isolées durant lesquelles les principes de la démodulation ont été appliqués. C'est pourquoi il est encore trop tôt pour faire un premier bilan. Chaque situation sera observée pour évaluer si des ajustements sont nécessaires.

#### Lors des essais vous aviez parlé de démodulations dès un débit de 10m<sup>3</sup>/seconde et non de 6m<sup>3</sup>/seconde dans le Doubs, au niveau des Brenets. Les pêcheurs disent que donc, là, vous avez changé la donne «en catimini»!

La Société des forces motrices du Châtelot n'a jamais caché quoi que ce soit. Elle s'est engagée auprès des autorités à démoduler les éclusées lorsque le débit entrant aux Brenets est inférieur à 6m<sup>3</sup>/seconde, et ce sans compensation. Ceci a d'ailleurs été indiqué clairement dans les séances

plénières avec les groupes d'intérêt, incluant les pêcheurs. Augmenter encore cette valeur entraînerait une importante diminution de la production d'électricité de pointe (produite au moment où la population en a le plus besoin, vers midi). Conséquence: il faudrait importer cette électricité, sans que nous ayons la garantie qu'elle soit issue d'une source de production aussi renouvelable et écologique que le Doubs.

#### Pourquoi, à votre avis, les pêcheurs ont-ils compris 10 m<sup>3</sup>/seconde alors que pour vous il s'agit de 6m<sup>3</sup>/seconde?

Si le débit est supérieur à 10m<sup>3</sup>/seconde aux Brenets, la SFMC ne peut pas limiter la durée de l'éclusée du Châtelot, car elle n'arriverait pas évacuer le volume d'eau entrant dans le lac de Moron, qui déborderait par-dessus le barrage. L'énergie stockée sous forme d'eau serait gaspillée et ne pourrait plus servir à la production d'électricité. On a donc imposé, pour la réalisation des trois essais de démodulation des éclusées, que le débit entrant soit inférieur à 10m<sup>3</sup>/seconde. La valeur de 6m<sup>3</sup>/seconde retenue par la suite pour la démodulation des éclusées est, à notre sens, un bon compromis entre production d'électricité de pointe et préservation de l'environnement. La valeur définie dans le cadre des essais a probablement engendré la confusion que vous évoquez.

# TRAMELAN La construction de trois chambres mortuaires soulève des oppositions. Polémique en plein cimetière

PIERRE-ALAIN BREZIKOFER

Entrepreneur de pompes funèbres, François Vorpe nourrit le projet de construire, sur le terrain communal au cimetière de Tramelan, un bâtiment comprenant trois chambres mortuaires ainsi qu'une salle de réunion pour ceux qui ne désirent pas aller à l'église. Sachant que la démarche a reçu le soutien du Conseil municipal, deux groupes d'opposants, l'un mené par Laurent Donzé, l'autre par Jean-Fred Houriet – et qui comprend l'ancien pasteur Roland Gerber –, ont envoyé une prise de position à la presse, estimant que ce dossier ne peut pas être accepté sous cette forme.

Pour ces personnes, il n'est en effet pas judicieux de confier à une entreprise privée la gestion et la location des locaux du cimetière; il s'instaurerait, d'après elles, un monopole de l'entreprise propriétaire du bâtiment.

Ces deux groupes – huit personnes au total – rappellent que les infrastructures du cimetière sont d'utilité publique et doivent donc rester en mains publiques. A leurs

yeux, il revient à la commune et aux paroisses de les concevoir et de les gérer.

«Les bâtiments projetés sont d'une telle taille que leur impact sur le cimetière et le quartier ne sera pas négligeable. La capacité en places d'inhumation du cimetière s'en verra fortement réduite, posant de nouveaux problèmes à charge de la Municipalité. Les anciens bâtiments mortuaires seront désaffectés et laissés à la charge de la collectivité. En outre, la participation financière de la commune pour des tâches de viabilisation ne sera pas négligeable», déplorent encore les opposants.

## François Vorpe écœuré

Cette démarche, en tout cas, a plongé François Vorpe dans un abîme de perplexité. A tel point qu'il se dit prêt à jeter l'éponge, ne voulant surtout pas représenter une source de discorde entre les autorités tramelotes et une partie de la population. Il n'admet toutefois pas qu'on prétende qu'il compte s'enrichir avec ce projet, alors que c'est tout le contraire qui se produirait.

«Nous déplorons surtout que le Con-



Le projet de François Vorpe au cimetière de Tramelan, à proximité de places de parc. MICHEL BOURQUI

seil municipal ne nous ait rien dit de précis, malgré notre requête. Et si le projet Vorpe arrive à terme, va-t-on transformer les installations actuelles en cabane de jardin? La démolition sera-t-elle à la charge de la commune? Nous savons que l'entrepreneur, qui en fait aura le monopole sur le cimetière, touchera des émoluments», questionne Laurent Donzé.

Toujours selon Laurent Donzé, de surcroît, le projet Vorpe empiètera beaucoup sur la surface du cimetière. Or, ce dernier n'est pas très grand: «Il faudra donc trouver de la place en bas, dans la pente et dans un terrain marneux où les corps se décomposent moins vite. Nous aurons donc des problèmes de place.»

L'homme soutient par ailleurs que ce ne sera pas une opération blanche pour la commune. S'il admet que ce nouvel abri peut se justifier, il note que dans une société pluri-religieuse, où toute la collectivité est concernée, on ne peut pas confier pareille opération à une seule personne: «La commune faillit à sa tâche. Elle devrait constituer une large commis-

sion pour permettre d'arriver à un consensus. Nous espérons en tout cas susciter le débat et provoquer une prise de conscience.»

## Quatrième projet

Quant à François Vorpe, il rappelle, un brin découragé, que le projet actuel n'est «que» le quatrième depuis six ans et demi qu'il a pris langue avec les autorités: «Et puis, voyez-vous, j'ai 60 ans. Donc déjà un pied dans le home des Lovières! Alors, quand on prétend que je vais m'enrichir avec cette construction... Entre les émoluments reçus et les intérêts sur la construction, l'opération sera au contraire déficitaire.»

Le Tavannois glisse aussi que bien des gens ne souhaitent plus aller à l'église et qu'une méditation faite totalement à l'extérieur est pénible. Surtout, il rappelle qu'il possède déjà une telle salle à Tavannes. Un Espace Familles, plutôt... déjà fréquenté par des groupes tramelots: «A Tramelan, je pensais plutôt offrir un cadeau. Alors, m'enrichir? Ces installations m'occasionneront surtout du travail, des frais et des soucis. Dans la structure actuelle, la conciergerie est assurée par la commune. Enfin, les gens ont toujours comme alternative d'aller à Bièvre ou à Tavannes. Je ne devrais donc pas m'inquiéter.»

François Vorpe est cependant bien placé pour relever que Tramelan manque de chambres mortuaires: «Il y en a deux, il en faudrait trois. Certains défunts doivent même être emportés à Ta-

vannes, avec tous les inconvénients que cela comporte.»

L'homme mentionne surtout qu'il fait des enterrements à Tramelan depuis 38 ans: «Je n'ai jamais eu besoin de corbillard en or ou de chambre mortuaire pour que l'on vienne chez moi. Mais si je parviens à mes fins, je n'imposerais rien. Les musulmans seront aussi les bienvenus, à condition qu'ils ne transforment pas les lieux en mosquée. Il convient quand même de respecter certaines coutumes. Bon, il faut que les Tramelots aient envie de ces constructions. Sinon, rien ne changera pour moi. Je continuerai d'utiliser les installations actuelles. Je suis d'ailleurs en bons termes avec la paroisse. Surtout, je ne veux pas me dresser entre le citoyen et la commune. Oui, j'hésite. Comme les choses sont parties... Pourtant, à chaque évolution du dossier, j'ai eu de très bons échos en provenance de la commune.»

Maire de Tramelan, Milly Bregnard considère bel et bien le projet de François Vorpe comme une chance pour les finances communales: «Le seul argument que je puis admettre concerne cette gestion communale qui nous échapperait. Si les citoyens optent pour la pétition, on verra. Mais notre morgue actuelle est totalement inadaptée, tout comme les WC. Enfin, je rappelle que nous possédons une commission du cimetière, comprenant des représentants des églises et de Mont-Tramelan. S'ils n'ont pas informé leurs supérieurs, ce n'est certes pas la faute de la commune...»

PUBLICITÉ



BCN CULTURE  
Gagnant du Prix 2009

BCN CULTURE

## Pendulum Choir gagne le Grand Prix du Japan Media Arts Festival

L'œuvre artistique créée par la compagnie Cod'Act et interprétée par le Jeune Opéra Compagnie recevra son prestigieux prix à Tokyo.

Ce projet neuchâtelois a été retenu parmi 2000 candidats et aura l'honneur d'un passage en direct sur plus de 10 chaînes de TV japonaises.

La BCN est fière d'avoir contribué à la réalisation de ce spectacle et félicite les lauréats!

Participez au Prix BCN Culture 2013, doté d'un montant de CHF 120'000.-.

Renseignements complets sur [www.bcn.ch/prix-culture](http://www.bcn.ch/prix-culture)

Le délai pour la remise de votre dossier est fixé au 28 février 2013.



JAPAN MEDIA ARTS FESTIVAL

BCN PLUS FORTS ENSEMBLE

## LES BOIS Début officiels de la législature 2013-2017. Première toute solennelle

Réunion toute solennelle hier soir aux Bois à l'occasion de la première séance du Conseil général de la législature 2013-2017. Le ministre des communes Michel Thentz et le chef du Service des communes Raphaël Schneider avaient effectué le déplacement. Sept nouveaux conseillers généraux (sur 21) ont prêté serment, ainsi que deux conseillers communaux fraîchement intronisés.

Michel Thentz a tenu à saluer l'engagement citoyen dont font preuve l'ensemble des élus: «Dans les communes, c'est là que l'on entend la voix du peuple, là où les débats sont souvent intéressants, passionnants. Je vais vous glisser un conseil: apprenez la patience.»

Selon le règlement, c'est le doyen du Conseil général qui a

présidé cette première séance. «Je voulais saluer le public au fond de sa salle. Mais comme il n'y a personne...»: Jacques Boni (PS/Les Verts) a attaqué très fort son mandat éphémère...

Puis on a passé à l'élection du bureau du Conseil général pour les cinq prochaines années. Tous les candidats proposés ont été élus sans broncher. Soit Daniel Hubleur (PCSI) à la présidence; Marianne Guillaume (PDC) à la première vice-présidence; Paolo Catoni (Liste libre) à la deuxième vice-présidence; Martial Farine (PS/Les Verts) et Rose-Marie Jobin (PCSI) en tant que scrutateurs.

Dans son allocution «d'intronisation», Daniel Hubleur a rappelé qu'il était un partisan de la com-

mune unique. Il est persuadé un jour que la fusion à grande échelle s'effectuera. Mais d'abord, chaque chose en son temps. La nouvelle halle de gym, l'hôtel 4 étoiles, la nouvelle zone d'habitation, l'implantation d'entreprises et la réfection des chemins sont des dossiers prioritaires qu'il s'agira de mener à bien lors de cette législature, a insisté Daniel Hubleur.

Le maire Michaël Clémence a dévoilé que la Loterie romande a versé 19 800 francs en faveur de la nouvelle Unité d'accueil pour écoliers. Enfin, à ce jour, une seule parcelle a trouvé preneur dans le nouveau lotissement du Plane percé. Treize personnes se sont déclarées intéressées. Cette nouvelle zone d'habitation comprend une vingtaine de parcelles. ● **GS**

## CHEVAL FM

### Trois candidats

Michel Beuret (Les Emibois), Eddy von Allmen (Mont-Tramelan) et Hermann Gehrig (Aeschi /SO) se disputent la succession de Bernard Beuret à la présidence de la Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM). L'élection se jouera lors de l'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération, le 18 avril à Riedholz (SO). ● **RÉD**

## COURTELARY

### Le Conseil municipal désormais au complet

Nicolas Oppliger, sans parti, a été élu tacitement hier au Conseil municipal de Courtelary. Aucune autre candidature n'ayant été déposée à l'échéance du dépôt des listes, l'élection complémentaire prévue le 3 mars n'aura donc pas lieu. Un seul siège était à repouvoir à l'exécutif pour la législature 2013-2016. ● **RÉD**

## MÉMENTO

### LE NOIRMONT

**Danemark.** «La chasse» du Danois Thomas Vinterberg (2012) est à l'affiche ce soir de Cinélocarne au Noirmont (20h30). Le réalisateur place le spectateur du côté de la vérité dans une histoire qui relate la solitude et le calvaire d'un homme accusé de tort d'abus sexuels par une enfant.



**SAINT-IMIER** L'Hôpital du Jura bernois a rénové le service de médecine interne.

# Confort accru pour les patients

BLAISE DROZ

Il aura fallu déboursier un peu plus d'un million de francs pour réaliser le nouveau service de médecine interne que l'Hôpital du Jura bernois vient d'inaugurer sur son site de Saint-Imier, mais le résultat en vaut la peine.

Hier soir, lors de l'inauguration de ces locaux, les mines réjouies des acteurs de cette réalisation témoignaient de la satisfaction que procure le travail bien fait.

Tour à tour, le directeur Dominique Sartori, le président du conseil d'administration Pierre-Alain Schnegg et le médecin chef Thierry Parret ont dit leur satisfaction de disposer dorénavant d'un service complètement rénové et moderne. Pour y parvenir, il aura fallu huit mois de travaux et de jonglage pour œuvrer en minimisant la gêne infligée aux malades.

## Le confort d'abord

En l'occurrence, c'est avant tout les patients qui gagneront au change. Leur confort a été au

centre de la réflexion et dorénavant tout est fait pour qu'ils se sentent aussi bien que possible pendant leur séjour involontaire. Pour Dominique Sartori, l'Hôpital du Jura bernois sait tirer son épingle du jeu dans un contexte de politique de la santé qui doit se remettre de 20 ans de turbulences, d'imprévoyance et même parfois d'arrogance.

Pierre-Alain Schnegg a insisté lui aussi sur la grande qualité de l'HJB, «dont l'infrastructure a été reconnue comme l'une des meilleures du canton par le canton lui-même.»

Le président du conseil d'administration n'a pas manqué d'insister aussi sur la nécessité de pouvoir accéder à des soins de qualité près de chez soi et dans sa propre langue.

«Nous n'avons jamais demandé d'être portés à bout de bras, a-t-il ajouté, mais de disposer du même soutien que d'autres régions afin de dispenser des soins de qualité dans notre région périphérique.»

Dans le cas particulier, l'HJB se porte bien et a été en mesure de financer par lui-même les



Le médecin chef Thierry Parret se réjouit d'accueillir les patients dans un service rénové, confortable et parfaitement rationnel. BLAISE DROZ

travaux de rénovation qui viennent de s'achever.

## Davantage de lits

Le détail des modifications apportées a été révélé par le

Dr Thierry Parret. «Le service de médecine interne est passé de 22 à 24 lits, cela peut paraître peu de chose mais compte tenu du raccourcissement des durées de séjour, dont la moyenne est

actuellement de 7 jours, notre capacité est bien meilleure. Nous devons moins jongler que par le passé.»

Le tour de force aura été d'accompagner cette augmenta-

tion du nombre de lits par la disparition des chambres à quatre, trop inconfortables pour les patients. Les nouvelles chambres sont plus petites mais plus rationnelles, l'espace est utilisé au mieux et l'agencement assure confort, intimité et aussi réduction des transports d'un lieu à l'autre, ce qui contribue aussi à améliorer l'hygiène.

Le service dispose désormais aussi de deux chambres d'isolement qui permettent soit une évacuation forcée des germes hors de l'espace de vie d'un patient fragilisé, soit au contraire son confinement s'il s'avère être fortement contagieux. Une salle d'entretien est également disponible. Quant au séjour TV, il est plus petit qu'avant les travaux, mais il est également mieux conçu et plus agréable, les orateurs se sont réjouis de pouvoir féliciter le conducteur des travaux Cornelio Fontana, qui a su disposer chaque élément de la manière la plus rationnelle qui soit. ●

PUBLICITÉ

## Chères PME romandes

# Voici ce que la communication sans limite de votre entreprise peut vous coûter par jour:

PME Office mobile avec Internet rapide, téléphonie gratuite sur tous les réseaux suisses et un abonnement NATEL® business infinity est disponible dès 5.80 par jour au **Swisscom Shop** et via **PME-Hotline**, au **0800 055 055**.

Maintenant jusqu'à

**3 mois gratuits\***



**swisscom**

Notre exemple de calcul comprend PME Office ★★★★★ (CHF 119.-/mois) et un abonnement NATEL® business infinity XS (CHF 59.-/mois), dont à déduire l'avantage pack de CHF 5.-/mois. Prix total CHF 173.-/mois. Calculé en coût journalier, cela représente environ le prix d'un cappuccino au restaurant. La téléphonie gratuite depuis le réseau fixe comprend les appels en Suisse jusqu'à 5000 minutes par mois.

\* A la souscription d'un nouvel abonnement PME Office ★★★★★ ou PME Office ★★★★★, nous vous faisons cadeau des frais de base PME Office pendant trois mois, pour PME Office ★★, un mois. Promotion valable jusqu'au 28.2.2013.



**Fust**  
Et ça fonctionne.

**Service intégral avec garantie de satisfaction**

Garantie petit prix de 5 jours  
Droit d'échange de 30 jours  
Service rapide d'installation et de livraison  
Prolongations de garantie  
Louez au lieu d'acheter  
Service de réparations rapide  
Testez avant d'acheter  
Nous n'avons pas le produit, pas de souci  
Analyse compétente du besoin et excellent conseil  
Tous les appareils en comparaison directe

**Infos et adresses:**  
0848 559 111  
ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)

**SOUS %** Derniers jours!

**Prix chocs du n°1**

seul. 399.- Prix démentiel  
seul. 799.- Prix démentiel

**1198.-**  
Garantie petit prix

**Le super prix**  
PRIMOTECQ WA 710 E  
• Facile, fonctionnel et fiable  
• Maniement simple avec sélecteur rotatif et touches  
• Label UE A+C  
No art. 103001

**Séchoir à pompe à chaleur à prix démentiel**  
PRIMOTECQ TW 730 E  
• Avec sélecteur rotatif et touches conseil  
• 7 programmes de séchage  
• Capacité de 7 kg  
No art. 103051

**Appareils électroménagers**

**ÇA, JE LE PAIE AVEC MES POINTS**  
Valable jusqu'au 24.2.13

**Économisez 599.-**

seul. 1999.- Garantie petit prix  
seul. 1999.- Garantie petit prix

**3399.-**  
au lieu de 3998.-

**Lave-linge écologique pour 7 kg**  
NOVAMATIC WA 4177  
• Design moderne avec panneau de commande orientable  
• Programme économique de nuit  
No art. 107734

**Economisez au séchage grâce à la pompe à chaleur**  
NOVAMATIC TW 4706  
• Grande ouverture panoramique et grand tambour  
• Design moderne avec panneau de commande orientable  
• Démarrage différé  
No art. 107765

**OFFRES D'EMPLOI**

**Nous recherchons !**

Nous recherchons, pour une manufacture horlogère fidèle à la tradition horlogère suisse et dont tous les garde-temps sont fabriqués en Suisse, dans le respect des codes de la Haute Horlogerie et de mouvements exclusivement mécaniques, un :

**MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES (H/F)**

**Tâches:**

- Réalisation d'outillage de frappe
- Electroérosion
- CNC (fraisage)

**Profil:**

- CFC ou formation équivalente.
- Expérience confirmée dans la réalisation d'étampes de frappe de boîtes de montres
- Une expérience confirmée dans cette activité (réalisation d'étampes de boîtes) est indispensable

Merci d'envoyer votre dossier complet à :

**Kelly Services (Suisse) SA, Gerardo Forino**  
Av. Léopold-Robert 65, 2300 La Chaux-de-Fonds  
[gerardo.forino@kellyservices.ch](mailto:gerardo.forino@kellyservices.ch)  
Tél. 032 910 55 10

[kellyservices.ch](http://kellyservices.ch)

**KELLY**

**AVIS POLITIQUE**

«La nouvelle loi mobilise le terrain à bâtir. Elle assure un habitat abordable pour tous.»

**Oui à la Loi sur l'aménagement du territoire** le 3 mars 2013

Veronika Pantillon  
HabitatDurable  
Neuchâtel

Comité OUI: c/o Pro Natura,  
Rue Louis-Fèvre 1, 2300 Neuchâtel  
[www.loi-amenagement-du-territoire.ch](http://www.loi-amenagement-du-territoire.ch)

**Avec nous, votre message publicitaire est bien accueilli.**

[www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds](http://www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds)

**publicitas**

**MANIFESTATIONS**

**Club Alpin Suisse Grand Match au loto Système fribourgeois**

**30 tours Mercredi 6 février 2013 à 20 heures**

**La Chaux-de-Fonds - Maison du Peuple - Serre 68**

**Frs 10'000.- Tout en bons d'achat Enfants admis dès 12 ans accompagnés d'un adulte**

**AVIS OFFICIEL**

**OFFICE DES FAILLITES DE LAUSANNE**  
1014 LAUSANNE

**APPEL D'OFFRES PHARMACIE**

L'administration de la faillite de la Pharmacie de la Piscine SA, en liquidation recevrait des offres fermes et chiffrées pour la reprise du matériel et stock garnissant la Pharmacie sis av. du Silo 24 à Renens.

L'inventaire détaillé de la vente du stock peut être consulté sur le site internet suivant: <http://www.vd.ch/themes/economie/poursuites-et-faillites/ventes-aux-encheres>.

La vente a lieu sans aucune garantie. En cas de pluralité d'offres, l'administration de la faillite se réserve le droit d'organiser une vente aux enchères privées. Adresse pour la remise des offres: Office des faillites de Lausanne, Trabandan 28, 1014 Lausanne.

Il est précisé que la vente du stock de médicaments sera réalisée uniquement en faveur d'une pharmacie ou du grossiste ayant livrés les médicaments, étant donné que notre office n'est pas autorisé à la vente au détail.

Visites prévues sur place les:

- 12 février 2013 de 9 h 30 à 11 h et
- 14 février 2013 de 14 h 30 à 16 h.

**Délai pour la remise des offres:** 28 février 2013.

Pour plus de renseignements prière de s'adresser à notre office au tél. 021 316 65 13.

**Semaine hivernale en montagne**  
réservez votre logement à Evolène

[info@evolena.ch](mailto:info@evolena.ch)  
tél. 027 283 13 59 / [www.evolena.ch](http://www.evolena.ch)

**naef**  
la tradition immobilière

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Appartement de 6.5 pièces au 3<sup>e</sup> étage  
Jardinière 91

Bel appartement entièrement repeint avec cuisine agencée neuve, grande pièce à vivre avec cheminée, bain/WC/lavabo, douche/WC/lavabo.

**Fr. 1'485.00 + Fr. 370.00**  
Libre de suite.

Naef Immobilier Neuchâtel SA  
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel  
032 737 27 27  
[www.naef-ne.ch](http://www.naef-ne.ch)

**Au Nicaragua, sept villages refusent d'être dépendants des multinationales agrochimiques.**

Avec courage et grâce à votre soutien. Faites un don de 20 francs par sms en envoyant : **courage 20** au 488.

CP 30-303-5  
[www.swissaid.ch](http://www.swissaid.ch)

**SWISSAID**  
Aider avec courage.

**Votre** 

pour tout achat payé cash (comptant, Ec, Postcard, Mastercard, Visa, ...)

**Taxes offertes**

**pharmacie pillonel**  
balancier 7 et serre 61  
2300 la chaux-de-fonds  
tél. 032 910 82 10

laboratoire homéopathique

**GASTRONOMIE**

**Restaurant les Epicuriennes**

Rue du manège 19, 2300 La Chaux-de-Fonds

qui vous accueillent tous les jours matin, midi et soir.

**INAUGURATION**  
**JEUDI 7 FEVRIER 2013 DES 17 HEURES**  
Un cocktail vous sera offert

**A LOUER**

**GHB GÉRANCE S. à r.l.**

<b>La Chaux-de-Fonds</b> Rue de la Cure <b>2,5 pces</b> Immeuble avec ascenseur Cuisine agencée, 2 chambres, salle de bains, hall, cave. <b>Libre de suite</b> Loyer: Fr. 700.- + charges	<b>La Chaux-de-Fonds</b> Rue Arc-en-Ciel <b>3 et 4 pces avec balcon</b> Cuisines agencées, chambres, salle de bains, halls, caves. <b>Libres au 31.03.2013</b> Loyers: dès Fr. 790.- + charges
<b>La Chaux-de-Fonds</b> Bel-Air <b>6,5 pièces duplex</b> Cuisine agencée, salon, 5 chambres, salle de bains, 2 vestibules, réduit, chambre haute, cave, part aux locaux communs. <b>Libre au 31.03.2013</b> Loyer: Fr. 1100.- + charges	<b>Le Locle</b> Eroges-Dessus <b>4 et 4,5 pièces avec balcon</b> Cuisines agencées neuves ouvertes sur salon, 3 chambres, salle de bain, wc séparé, caves. <b>Libre de suite</b> Loyers: dès Fr. 730.- + charges

Nous sommes à votre disposition pour la vente et l'expertise de vos biens immobiliers

**GHB GÉRANCE S.à.r.l**  
[www.ghb-gerance.ch](http://www.ghb-gerance.ch)  
Patinage 4a - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 25 56 - Fax 032 861 12 75

**DIVERS**

**Rosy Coffre**

Av. Léopold-Robert 65  
Tél. 032 913 96 16  
Modélage d'ongles

**Votre annonce porte ses fruits – à plus forte raison avec nous.**

Conseil et vente d'annonces:  
Publicitas S. A.  
T 032 729 42 62  
F 032 729 42 59

[www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds](http://www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds)

**publicitas**

**Quinzaine**  
du lit rabattable, canapés-lits, bibliothèques et armoires

**Du 5 au 16 février 2013**

Gagnez de l'espace dans votre habitat

**100% canapés**

**100% lits**

**à vous de choisir**

**Conditions spéciales durant la quinzaine**

**CONFORT-LIT** depuis 1939

**YVERDON** - Av. de Grandson 60 - ☒ - Tél. 024 426 14 04  
(sortie autoroute: Yverdon-Ouest – direction Yverdon-Centre)

**LAUSANNE** - rue Saint-Martin 34 - 021 323 30 44 [www.confort-lit.ch](http://www.confort-lit.ch)


**ESSAI**  
**Se tourner vers l'humain**

Dans son dernier livre, Frédéric Lenoir propose de lutter contre la crise en tenant compte des valeurs universelles.

PAGE 14

**MARIONNETTES** Yves Baudin, directeur du Théâtre de la Poudrière, est décédé.

# Il donnait une âme aux objets



Yves Baudin dans le foyer de «sa» Poudrière située dans l'ancienne Brasserie Müller, et qui a fêté ses 40 ans en 2010-2011. CHRISTIAN GALLEY

SOPHIE WINTELER

Yves Baudin, soit un grand rire résonnant longuement. Un sourire franc et doux sous une tignasse de lion. Puis des yeux, vous regardant vraiment, profondément. Créateur, directeur et metteur en scène du Théâtre de la Poudrière à Neuchâtel, Yvano, Vano, s'en est allé samedi matin dans son sommeil. Son cœur a flanché. Juste après une soirée passée avec ses amis du théâtre à tirer le bilan de ce spectacle qui a illuminé les mines d'asphalte de Travers le printemps dernier – «Les Indes noires» – et à fêter Noël! Yves Baudin vivait à 200 à l'heure, un projet chassant l'autre, toujours en mouvement, toujours en création, en écriture.

A 57 ans, avec ses amis de la Poudre, il a écrit une de plus émouvantes histoires du théâtre neuchâtelois, celle d'une équipe de gosses qui crut si fort à la scène que le grenier de leur enfance s'est transformé en un

théâtre de référence. Leurs créations les ont poussés aux confins de l'Europe et de l'Afrique. Et depuis 27 ans, leur festival de la marionnette a promu Neuchâtel et le canton capitale incontournable du théâtre d'objet.

### Une place pour chacun

Des premières marionnettes taillées dans le bois par Francis, le papa horticulteur d'Yves Baudin, aux «Indes noires», se sont écoulés plus de 50 ans d'une histoire unique d'amitié entre des enfants du quartier de la Poudrière. Qui ont grandi en jouant au guignol derrière un castelet. Et mis leur énergie à créer en 1970 ce théâtre de la Poudrière, version amateur puis professionnelle. Il y a Emile, Jean, Claire, Corinne devenue sa compagne, Reto, Idine, Chantal, puis tous les autres... C'est l'histoire d'un clan à géométrie variable où tout le monde trouve une place, qui au bar, à la manipulation, à dessiner ou construire des décors, à

couvrir... Où chacun a son mot à dire. Avec un rendez-vous annuel, la construction du char et désormais la tenue de leur bar à la Fête des vendanges. Autant d'occasions de belles fêtes et de pas de danse endiablés.

La force des Poudres comme on les appelle est de savoir réunir les énergies pour créer et faire rayonner bien au-delà des frontières leur théâtre, basé dans l'ancienne Brasserie Müller. Et ce sens de l'accueil qui pousse depuis plus de vingt ans les meilleurs marionnettistes du monde à toujours revenir se produire lors de leur festival.

### Un conteur né

Vano faisait un avec les Poudres. Rassembleur, charismatique, il était aussi unique. Par cette vraie gentillesse et une écoute de l'autre, ce don pour trouver le beau dans l'âme des gens et non leurs défauts. Unique par son écriture adaptant des textes ou couchant avant de

les mettre en scène les interrogations qui habitaient la troupe.

Des créations, on compte «Cashinahua», «Sire Halewyn», «Achterloo» de Dürrenmatt, «La Vouivre» en guise de spectacle d'inauguration de l'Arteplage d'Expo.02, «A dos d'éléphant», «Une saison dans la vallée des Moumines»... Trente spectacles pour petits et adultes dirigés par Vano, un passeur, un agitateur de mots. Un amoureux de grandes épopées, de récits épiques et initiatiques. Un conteur né qui a gardé toute sa vie son âme de gosse. Toujours prêt à croire ou faire croire que l'aventure est au bout du bar ou nichée au cœur d'une rose odorante. Car il n'avait pas son pareil pour vous embarquer dans un voyage poétique qu'il rendait vivant à coup de grandes envolées verbales et de mains virevoltantes. Il savait donner une âme au plus insignifiant des objets... L'homme s'en est allé, restent ses histoires. Et ce regard. ◉

## ILS LUI RENDENT HOMMAGE

### «C'était quelqu'un de très curieux, qui se remettait toujours en question»



**Robert Bouvier, directeur du théâtre du Passage, Neuchâtel.** «Tout le théâtre neuchâtelois est en deuil. Ce décès me touche d'autant plus que Vano était en pleine création et que cette énergie est freinée, d'un coup. Vano était infatigable. En apprenant sa mort, je réalise que l'on fait un métier usant émotionnellement et physiquement. Parmi ses autres qualités, je citerais son côté rassembleur.

Son histoire est née dans un jardin où il jouait avec des copains aux marionnettes. Son charisme a fait que tous ces gens qui travaillent pour la plupart hors du milieu théâtral, lui sont restés fidèles. Et grâce à son énergie, il a fait découvrir aux Neuchâtelois une nouvelle forme de théâtre.

C'était quelqu'un de très curieux qui se remettait toujours en question. Qui a su faire vivre un lieu où se rencontrent plusieurs générations. Dans le mot théâtre résonne le mot être. Il a su donner une âme à ce foyer, entretenir cette flamme. Neuchâtel lui doit beaucoup.» ◉ SWI

### «Il a familiarisé un public d'adultes avec l'art de la marionnette»



**Zsuzsanna Béri, cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Neuchâtel.** «C'est une très, très grande perte pour la vie culturelle et artistique du canton, dont il était l'un des pivots. Yves Baudin a réussi à fédérer toutes les salles professionnelles du canton autour du Festival international de la marionnette, un projet qui fonctionne de manière extraordinaire et qui a vraiment positionné Neuchâtel sur

la carte de cet art. Il a familiarisé un public d'adultes avec ce genre un peu à part, qui s'est immiscé dans les saisons des institutions. Ce que la Poudrière a fait pour l'art marionnettique dans le canton est remarquable.

Ce que je retiens encore, c'est la capacité d'Yves Baudin à créer une «tribu» artistique autour de lui, d'associer des acteurs culturels de la région, des musiciens à qui il confiait les partitions originales de ses spectacles. Une belle émulation régnait autour de ce lieu implanté au quai Godet. La Poudrière, c'est une belle histoire, celle d'enfants curieux et émerveillés, dont les jeux sont restés au cœur du projet.» ◉ DBO

### «Vano avait une qualité assez rare, une autorité respectueuse»



**Jean Studer, ancien conseiller d'Etat et ami d'enfance d'Yves Baudin.** «Vano était un pilier de ma seconde famille. J'ai passé mon enfance avec l'équipe de la Poudre, on a fait les 400 coups à l'adolescence, on a tout vécu ensemble. Il était un des piliers car nous étions toujours chez ses parents. Ils avaient une aire de jeux magnifique, remplie de serres, c'était un endroit privilégié avec une cabane.

Vano avait beaucoup de qualités dont certaines assez rares, comme une autorité respectueuse, une autorité réelle tant intellectuelle qu'artistique et relationnelle. Elle était là mais sans qu'elle s'impose et soit désagréable pour les proches. Il était également habité par une sorte d'esprit de liberté transmis par ses parents et qui s'est étendu à tout le groupe de la Poudrière. Cette liberté nous a façonnés, a fait ce que nous sommes devenus. Le tout conjugué avec une sorte de conception de la responsabilité communautaire. Elle s'est traduite chez lui par son engagement artistique et chez moi par mon parcours politique. On avait envie d'apporter quelque chose à la société.

A l'époque, il a choisi une voie singulière avec ses marionnettes. Et il est resté fidèle à sa ligne.» ◉ SWI

## TOUT PUBLIC

### Quand un roi fatigué découvre un royaume rembourré d'oreillers et d'édredons...



Au pays des ressorts, une seule devise: «Et que ça saute!». Mais vient le jour où toute cette belle énergie fatigue le roi... Or voici qu'il découvre un autre royaume, où tous se prélassent dans les édredons et les oreillers... Le repos, enfin? Tout public

dès 4 ans, «Roi fatigué cherche royaume pour vacances» est à l'affiche demain à 18h15 au TPR à La Chaux-de-Fonds ◉ RÉD

## MÉMENTO

### NEUCHÂTEL

**Concert.** Dirigée par son chef titulaire Daniel Raiskin, la Rheinische Philharmonie Koblenz s'arrête demain à 20h au temple du Bas, avec des pages de Beethoven (ouverture de «Coriolan», Concerto pour piano et orchestre No 3, en ut mineur, op. 37), de Haydn (Symphonie No 102 en si bémol) et de Brahms («Variations sur un thème de Haydn», op 56 a).

**Conférence.** Psychanalyste corporel, René Chapus donne une conférence intitulée «Mon corps, mon psy préféré», ce soir à 20h15 à l'hôtel Beaulac à Neuchâtel. Rens.: 032 968 36 41.

## COMÉDIE

### L'hilarante cohabitation de trois divorcées aux profils pour le moins contrastés



«Dans le clan des divorcées, on ne rit qu'une fois, mais ça dure une heure et demie», a apprécié Le Nouvel Obs... Généré par la cohabitation de trois femmes très différentes, mais toutes trois fraîchement divorcées, ce moment de franche hilarité – plus

de 2 millions de spectateurs en France – est proposé demain à 20h, au théâtre du Passage, à Neuchâtel. ◉ RÉD





## LE MAG LECTURE

## LES MEILLEURES VENTES

## La vérité finit toujours par payer

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1. «La vérité sur l'affaire Harry Quebert», Joël Dicker                 | 4. «La tempête des heures», Anne Cuneo               | 7. «Le Chinois», Henning Mankell                  |
| 2. «Cinquante nuances plus sombres (Fifty shades, Tome 2)», E. L. James | 5. «Je vais mieux», David Foenninos                  | 8. «La femme au masque de chair», Donna Leon      |
| 3. «Cinquante nuances de Grey (Fifty shades, Tome 1)», E. L. James      | 6. «Max boude», Dominique de Saint-Mars, Serge Bloch | 9. «Histoire d'une femme libre», Françoise Giroud |
|   |  | 10. «Heureux les heureux», Yasmina Reza           |

**ESSAI** Dans son dernier livre, Frédéric Lenoir propose de privilégier l'humain et le respect de la Terre pour contrer la grave crise que le monde traverse. Rencontre avec un homme qui croit aux valeurs universelles.

## Un penseur au chevet du monde

PROPOS RECUEILLIS PAR  
JOËL JENZER

Connu pour ses livres consacrés à la sagesse personnelle, Frédéric Lenoir, directeur du magazine «Le Monde des religions», se penche cette fois sur la crise économique que nous traversons. Dans son essai «La guérison du monde», l'écrivain, philosophe et sociologue des religions, propose d'analyser la question sous l'angle de l'humain en dépassant le cadre purement économique, et entrevoit des solutions basées sur des grandes valeurs universelles.

**En parlant de la crise, vous dépassez largement le domaine de l'économie pour adopter une vision globale...**

Oui, parce que je trouve que se focaliser sur la crise économique fausse la perspective. Parce qu'elle fait partie d'une crise globale, que j'appelle une crise systémique, c'est-à-dire «qui fait système», parce que tout est relié. On a à la fois une crise environnementale, majeure, qu'on n'a jamais connue dans l'histoire de l'humanité, on a une crise économique, qui est financière, on a une crise de société, du politique, on a une crise de sens des valeurs, une crise sanitaire, agricole... On s'aperçoit que tout est relié. Une crise environnementale va produire une crise sociale et économique, parce qu'il va y avoir des réfugiés climatiques; il y a des maladies nouvelles qui apparaissent, il y a l'alimentation, les produits polluants, etc. Tout cela est relié de manière horizontale, mais aussi par des causes communes.

**Que voulez-vous démontrer avec cet essai?**

Ce que j'essaie de montrer dans ce livre, c'est que la cause commune à toutes ces crises qu'on est en train de vivre, c'est qu'on s'est engagé depuis deux



Pour sortir le monde de la crise, Frédéric Lenoir prône une autre logique que celle dictée par loi du profit. MAXPPP

« Je crois qu'il faut redécouvrir les valeurs humaines, fondamentales, qui sont valables à l'échelle de la planète. »

FRÉDÉRIC LENOIR PHILOSOPHE ET ÉCRIVAIN

siècles – mais avec une accélération depuis 30 ou 40 ans – dans un système qui privilégie la quantité à la qualité. On est vraiment dans la rentabilité, le profit, l'argent pour l'argent, le court terme, et tout ça se fait au détriment de la qualité. Qualité des sols, de l'agriculture, du respect de l'environnement, qui fait qu'on exerce une pression beaucoup trop forte sur les éco-

systèmes, on déforeste à tout bois, alors qu'on a besoin des forêts primaires. Et donc on n'a plus une alimentation de qualité, on a des modes de vie qui ne sont plus qualitatifs, puisqu'on exerce une pression sur l'individu pour qu'il travaille avec une rentabilité plus importante... Les gens sont en compétition, il y a de moins en moins d'esprit de solidarité. Et tout ça détruit à

la fois la planète, les sociétés et l'individu.

**Et vous pointez un responsable?**

Je crois que tout cela est lié à cet ultralibéralisme qui s'est développé depuis une quarantaine d'années. Je n'ai rien contre le libéralisme, le fait qu'on crée de la richesse, qu'il y ait des entreprises, etc. Mais ça doit être maîtrisé, ça doit être raisonné, on ne doit pas oublier les finalités. Et la finalité, c'est l'humain. Et si on l'oublie, on entre dans des sociétés monstrueuses, dans lesquelles on détruit tout.

**Vous dites qu'une partie de la solution est à trouver en soi-même...**

Je pars de la phrase de Gandhi: «Soyez le changement que vous voulez dans le monde.» Et ça veut

dire: «N'attendons pas d'en haut le changement du monde.» N'attendons pas que les Etats, que les institutions changent le monde. Aujourd'hui, les Etats et les institutions sont pris dans le système économique. Finalement, il n'y a que parce que les individus vont changer que les opinions publiques vont changer et qu'il va pouvoir y avoir des réformes au niveau international.

**En plus des gestes écologiques à faire au quotidien (tri des déchets, commerce équitable), vous parlez d'amour et de respect. Ce qui n'est pas courant quand on évoque la crise économique.**

Oui, je pose aussi la question des valeurs: je me dis que derrière cette logique quantitative et productiviste, on a des valeurs qui sont uniquement mercantiles, matérialistes. Heureusement qu'on a eu une évolution du confort matériel, mais ce n'est pas suffisant, et, aujourd'hui, ça devient un problème. Donc, je crois qu'il faut redécouvrir des valeurs humaines, fondamentales, et qui sont valables à l'échelle de la planète. Je recense six grandes valeurs universelles: la vérité, la justice, le respect d'autrui, l'amour et la compassion, la liberté, la beauté. Ce sont des valeurs essentielles à l'humain. Sans ces valeurs-là, on ne peut pas vivre et on ne peut pas vivre en société. Et on voit leur présence dans tous les mondes: chinois, musulman, bouddhiste, dans les sociétés traditionnelles, dans le monde chrétien, dans le monde humaniste occidental. ○



«La guérison du monde», Editions Fayard (Fr. 33.80).

## BD EN STOCK

## Magistrale mise en abyme



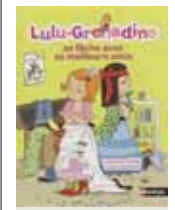
«Abymes» t1. Mangin, Griffo, Dupuis, 2013. Fr. 23.20

Honoré (de) Balzac est en passe de mettre le point final à «La peau de chagrin» quand il apprend que son éditeur remplace la publication de son roman par celui d'un auteur anonyme. Celui-ci raconte la vie et les

bassesses d'un certain... Honoré de Balzac. Honoré cherche à savoir qui feuillette sur son compte, allant jusqu'à commettre l'irréparable. Entre enquête policière et conte philosophique, cette farce macabre de Valérie Mangin joue avec les codes de la vie mondaine et littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle sur un superbe dessin de Griffo. Les deux tomes suivants constituant la série sont prévus dans les deux mois prochains avec à chaque fois un dessinateur différent. Le tome 2 met en scène le réalisateur Clouzot voulant écrire un film sur Balzac et le troisième, Valérie Mangin elle-même, travaillant sur une bd retraçant la vie de l'écrivain. Magistral. ○ DC

## POUR LES PETITS

## Petite dispute entre amies



«Lulu-Grenadine se fâche avec sa meilleure amie» Laurence Gillot Lucie Durbiano, Coll. Lulu-Grenadine, Editions Nathan, 24 pages, Fr. 11.50

Quand Lulu-Grenadine a invité sa meilleure amie Lou pour jouer à la princesse tout l'après-midi, elle imaginait que tout serait parfait. Mais Lulu et Lou vivent le même collier, tiennent dessus et le cassent! Les perles roulent dans la chambre, la brune et la blonde se disputent et se font la tête tout le reste de la journée. Elles vont même chercher à se rendre jalouses l'une de l'autre auprès d'autres copains. Quand le soir survient, quand la tristesse remplace la colère, l'heure est peut-être à la réconciliation. Pour les enfants entre 3 et 6 ans. ○ DC

## LES COUPS DE CŒUR PAYOT



POLAR

## Les mystères de l'oubli

«L'homme de Lewis», Peter May, Babel noir, 2012, 380 pages. 12fr.90

D'abord journaliste, scénariste, puis écrivain, Peter May est né à Glasgow en 1951; il vit maintenant en France, où il se consacre à l'écriture. Dans le premier volet de sa trilogie de Lewis, «L'île des chasseurs d'oiseaux», nous avons fait la connaissance de Fin Macleod, policier à Edimbourg, qui nous entraîna à sa suite dans une enquête où les voix du passé résonnaient contre les parois rocheuses du présent. Ce deuxième volet vous fera redécouvrir les Hébrides, ces îles au large des côtes de l'Ecosse, et vous imbibera

de leurs embruns et de leurs mystères. Avec «L'homme de Lewis», l'auteur nous perd en effet dans le réseau tortueux de la mémoire d'un homme atteint d'Alzheimer. Fin est de retour sur son île natale: un véritable travail de généalogiste l'y attend pour aider un homme «malade de l'oubli», et que ses trous de mémoire plaquent, malgré lui, en première ligne sur le banc des accusés pour meurtre... Magistrale, cette trilogie écossaise transporte son lecteur dans les mystères du passé. ○ MARIE BURKHALTER



BD

## (Més)aventures intergalactiques

«Fear Agent: Intégrale, vol. 1», Rick Remender, Tony Moore, Akileos, 2012, 352 pages. 44fr.90

Heath Huston est un exterminateur d'extraterrestres animé plutôt par l'alcool que par le courage; alors qu'il est engagé pour liquider quelques Zlasfons, il provoque bien malgré lui la destruction de la cité qui l'emploie. Après un départ précipité et une bonne cuite, notre anti-héros est chargé d'inspecter une station spatiale qui a coupé toute communication avec l'extérieur: il va alors découvrir un immense complot visant la Terre, le forçant à affronter les pires dangers de l'espace au péril de sa vie. Brillant hommage aux comics de

la grande époque, «Fear Agent» est bourré de références aux récits de science-fiction un peu kitch des années 1950. Cerveaux-méduses, robots tueurs et autres aliens reptiloïdes vont ainsi se frotter à cet anti-Flash Gordon pathétique, alcoolique, maladroit (mais parfois héroïque), victime surtout des fantômes de son passé, lorsqu'il avait une famille et qu'il est devenu Fear Agent... Le premier volume de cette intégrale comprend «Reignition», «Ma guerre» et «Le dernier adieu». ○ LAURENT PETIT



JEUNESSE

## L'union fait la force

«Le préau des z'héros», Estelle Billon Spagnol, Alice Editions, 2012, 93 pages. 18fr.20

Voilà une lecture susceptible de vous replonger avec délectation dans les souvenirs heureux de l'enfance. Elle aide en effet à se remémorer la solidarité, l'amitié et la gentillesse qui règnent systématiquement dans les cours d'école. Elle rappelle à quel point il est aisé pour les enfants d'être eux-mêmes, de laisser parler leur sensibilité et leur personnalité sans craindre le jugement de leurs toujours si tolérants camarades de classe. Car n'y a-t-il pas de plus grande joie que d'être – sans raison – proclamé «Zéro ab-

solu» comme Benjamin, le jeune héros rêveur et doux de ce roman? Pas de plus grand plaisir que d'être condamné à passer comme lui toutes ses récréations sous un préau sombre et froid, avec pour seuls compagnons les trois autres parias du collège? Etonnamment, Benjamin ne semble pas partager cet avis, et décide donc un jour de prouver que si, dans les cours de mathématiques, 4 x 0 feront toujours 0, dans la cour de l'école le résultat de ce calcul basique peut s'avérer bien différent! ○ PAOLA ROULET



CFF

## Des toilettes brillantes

Les CFF modernisent les WC des trains IC2000 et ICN. D'ici à la fin octobre, les 700 toilettes de ces convois seront décorées d'autocollants et équipées d'un diffuseur de parfum. **PAGE 16**

KEYSTONE

# L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

**VOTATION** La révision de la loi sur l'aménagement du territoire risque d'avoir un effet pervers pour nombre de ménages, craignent les milieux immobiliers.

## Le spectre d'une hausse des loyers

GILLES BERREAU

La semaine dernière à Lausanne, lors d'un débat sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), la conseillère fédérale Doris Leuthard brandissait une étude de l'UBS pour écarter le spectre d'une augmentation des loyers. Pourtant, les spécialistes du marché immobilier, travaillant sur le terrain en Suisse romande, n'ont guère de doute sur la question.

Directeur de la Chambre immobilière neuchâteloise, Yann Sunier est carrément péremptoire. Pour lui, «il est évident que cette nouvelle LAT ne peut apporter que des nuisances sur le secteur du marché locatif, qui est déjà saturé par endroits.»

Pour cet expert, «de nouvelles restrictions et complications administratives ne feraient que péjorer la situation actuelle. Soutenir le contraire est de la démagogie.» Sa solution? «Il faut que les cantons puissent continuer à gérer leur territoire en fonction des spécificités locales et non selon un diktat imposé par la Confédération.»



Les Chambres immobilières neuchâteloises, valaisannes et vaudoises, tout comme leur fédération romande, confirment une augmentation des loyers en cas de oui à la votation sur la LAT le 3 mars. DAVID MARCHON

### «Loyers à la hausse»

«Cette nouvelle taxe aura pour principale conséquence d'augmenter le coût des terrains et des logements qui y seront construits», confirme Olivier Feller, directeur de la Chambre vaudoise immobilière et conseiller national vaudois. Et cet élu radical d'enfoncer le clou: «C'est un non-sens à un moment où les pouvoirs publics cherchent à promouvoir la

production de logements à des prix abordables notamment sur l'Arc lémanique. Pire, le processus de déclassement imposé par la révision de la LAT produira une raréfaction des terrains à bâtir. Il en résultera une hausse des prix qui se répercutera sur le coût de construction des logements. Combinée à l'introduction de la taxe sur la plus-value, l'obligation de déclasser poussera les loyers à la hausse.»

Par ailleurs secrétaire de la Fédération romande immobilière, Olivier Feller dénonce aussi un autre problème. «Si en prime vous créez une taxe de 20% sur la plus-value sur les nouvelles zones à bâtir, il y a de fortes chances qu'elle soit répercutée sur le prix du terrain.» Le conseiller national socialiste Roger Nordmann (PS, VD) lui rétorquait récemment que le prix des terrains qui passeront en zone à bâtir ne pourra pas excéder le prix du marché. Et que c'est bien le vendeur qui supportera la taxe. Vraiment? Et quid d'un effet de levier sur l'ensemble du marché immobilier? Président du comité référen-

taire, le conseiller aux Etats valaisan Jean-René Fournier estime que «la problématique des loyers est un point très sensible car elle génère chez les promoteurs de cette révision de la LAT une importante contradiction. Ces personnes veulent tellement faire oublier qu'il s'agit d'un texte né de la peur suscitée par l'initiative Pro Natura, qu'ils avancent des arguments

étonnants, comme lorsque l'Asloca parle de la volonté de stabiliser les loyers.»

En effet, selon l'association suisse des locataires, «grâce à des mesures contre la thésaurisation des terrains à bâtir, des incitations à la densification et une redevance obligatoire sur la plus-value, la révision de LAT entraîne des améliorations aussi du point de vue des locataires.» Pour l'Asloca, «les hausses de loyer prédites par les opposants ont des raisons tout autres et sont aujourd'hui déjà problématiques.»

Selon cette organisation, «une utilisation intelligente des surfaces disponibles dans les zones à bâtir est importante et la densification est souhaitable – dans la mesure où elle conduit effectivement à la création de plus de logements.»

### Plus rare donc plus cher

Un discours qui ne convainc pas du tout Jean-René Fournier, président de l'Union valaisanne des arts et métiers et membre du comité national de l'Usam: «Il faudra m'expliquer comment une

loi pourrait favoriser des loyers modérés alors qu'elle va raréfier la terre à construire. Berne le dit bien: il faut dézoner, concentrer et densifier. Or, ce qui devient plus rare devient plus cher, c'est un principe économique de base. C'est assez énorme que l'on veuille faire gober au citoyen une chose aussi grosse que cela.»

Mêmes craintes pour la Cham-

### PROJETS BLOQUÉS?

Entre l'entrée en vigueur de la LAT révisée et l'approbation par le Conseil fédéral de l'adaptation des plans directeurs cantonaux, il sera interdit de créer de nouvelles zones à bâtir, à moins que celles-ci soient compensées par des déclassements de même surface dans le même canton. «Aucun canton ne pourra augmenter la surface totale de ses zones à bâtir légalisées tant que le Conseil fédéral n'aura pas approuvé l'adaptation du plan directeur cantonal», dit le Conseil fédéral. Pour le conseiller national Olivier Feller, «ce dispositif mènera les cantons dans le mur. Il bloquera de nombreux projets, notamment dans les agglomérations, où il est pourtant nécessaire de construire des logements et des infrastructures.»

Et l'élu vaudois de donner des exemples. «En décembre 2012, la Municipalité de Lausanne a, par exemple, procédé à la mise à l'enquête d'un plan d'affectation visant à faire passer le site de la Tuilière en zone à bâtir pour y créer neuf terrains de football. Où la Municipalité déclassera du terrain constructible de même surface? Le projet d'écoquartier sur les Plaines-du-Loup est exposé au même risque de blocage, de même que le projet de construction de logements sur le site de la Longeraie à Morges.»

bre immobilière du Valais, pour qui, «avec la nouvelle LAT, c'est l'ensemble de la classe moyenne qui sera perdante. Les terrains constructibles deviendront plus rares et plus chers, des hausses qui devront être reportées sur les loyers.»

Le Vaudois Olivier Feller prédit un «pétchi institutionnel, provoqué par une révision truffée d'imprécisions.» Il se demande sur la base de quels critères économiques et démographiques les besoins prévisibles des quinze prochaines années seront-ils définis? Selon quelles méthodes la localisation des terrains à déclasser sera-t-elle faite? Comment assurer l'égalité de traitement entre propriétaires? Le produit de la taxe sur la plus-value sera-t-il versé au canton dans lequel la taxe est payée ou alimentera-t-il un fond mis en place par la Confédération?

### «Ce qui devient plus rare devient plus cher.»



JEAN-RENÉ FOURNIER  
CONSEILLER  
AUX ÉTATS ET  
COMITÉ DE L'USAM

### «Cette LAT ne peut que nuire au marché locatif.»



YANN SUNIER  
DIRECTEUR  
DE LA CHAMBRE  
IMMOBILIÈRE  
NEUCHÂTELOISE

### «L'obligation de déclasser poussera les loyers à la hausse.»



OLIVIER FELLER  
FÉD. IMMOBILIÈRE  
ROMANDE

## Les calculs bizarres de Berne

«On nous met sous le nez des statistiques fédérales disant qu'un Suisse utilise en moyenne 397 m<sup>2</sup> pour son habitat, ses infrastructures de transport, etc., alors que le Valaisan en utiliserait 618 m<sup>2</sup>», indique le conseiller aux Etats Jean-René Fournier. «Mais ces chiffres ne tiennent pas compte de la réalité, car ils ne parlent que de la population résidente, oubliant qu'un canton touristique comme le Valais héberge bien plus de monde à certaines périodes. On passe sous silence près de 300 000 lits touristiques. Pourtant, ces hôtes utilisent aussi du terrain

pour leurs habitats et leurs infrastructures.» Le Valaisan pose alors la question qui tue. «Bizarrement, les résidences secondaires intéresseraient-elles les statisticiens fédéraux seulement quand cela arrange Berne? A une époque récente, leur pourcentage avait été dûment calculé et pris en compte pour justifier une trop forte emprise sur le territoire. Pas cette fois? Peut-être parce que si l'on tient compte de ces résidents secondaires, avec 286 m<sup>2</sup> par personne le Valais se situe cette fois bien en dessous de la moyenne suisse en matière d'occupation du sol.»

## Les opposants reviennent à la charge

Les opposants à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) sont revenus à la charge hier, à peine un mois après le lancement de leur campagne pour la votation du 3 mars. Economiesuisse, qui s'est jointe à eux, estime que ce n'est pas à la Confédération d'intervenir.

«L'exploitation du sol ne peut pas se poursuivre comme jus-

qu'ici», a reconnu Pascal Gentinetta, directeur d'Economiesuisse, devant les médias à Berne. Selon lui, la loi en vigueur sur l'aménagement du territoire est un instrument utile, mais il faut aussi admettre qu'elle n'a pas été appliquée dans tous les cantons avec la rigueur nécessaire.

De nombreux cantons et communes ont déjà adapté

leurs règles, a relevé Pascal Gentinetta. Malheureusement, les résultats de cette nouvelle politique ne sont pas suffisamment perceptibles pour l'opinion publique, selon le directeur de la Fédération des entreprises suisses. Des adaptations supplémentaires sont peut-être nécessaires localement, mais certainement pas au niveau fédéral. **ATS**

## 16 SUISSE

**LIBRE CIRCULATION** Berne veut réintroduire des contingents de travailleurs européens. La gauche fait la moue et des divergences apparaissent à droite.

# La clause de sauvegarde divise

BERNE  
BERTRAND FISCHER

Ce sera peut-être une nouvelle pomme de discorde entre la Suisse et l'Union européenne. En mai, le Conseil fédéral devra décider s'il entend limiter l'arrivée en Suisse de travailleurs européens, et plus seulement de huit pays d'Europe de l'Est (UE-8), pour autant que le seuil permettant de déclencher la clause de sauvegarde soit atteint au niveau de l'immigration européenne. Ce scénario, qui n'est pour l'heure qu'une éventualité, divise déjà la classe politique: alors que les avis divergent dans le camp bourgeois, la gauche et les Verts n'y voient qu'une mesure de portée symbolique et peu efficace.

Les données du problème sont connues. Pour les 15 plus anciens membres de l'Union, ainsi que Malte et Chypre (UE-17), la Suisse a accordé 55 430 permis de séjour (permis B) l'an dernier. C'est surtout la crise économique en Espagne, en Italie et au Portugal qui provoque cet afflux migratoire (+4,6% par rapport à 2011). Si le seuil de 56 268 permis B devait être dépassé entre le 1er juin 2012 et le 31 mai 2013, des contingents pourraient être introduits. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes en 2002, ce serait alors la première fois que la Suisse ferait appel à la clause de sauvegarde pour l'ensemble des pays européens.

## Faut-il fâcher Bruxelles?

Le mois dernier, l'ambassadeur de l'UE à Berne, Richard Jones, avait averti: si la Suisse activait cette clause une deuxième année de suite – la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la République tchèque et les trois pays baltes y sont déjà soumis depuis mai 2012 –, cela mettrait en péril les relations bilatérales. Faut-il donc prendre le



C'est en mai que le Conseil fédéral devra décider s'il entend limiter l'arrivée en Suisse de travailleurs européens, et plus seulement de huit pays d'Europe de l'Est. Pour autant que le seuil permettant de déclencher la clause de sauvegarde soit atteint au niveau de l'immigration européenne. KEYSTONE

risque de fâcher Bruxelles pour une mesure qui, de l'avis même du conseiller fédéral Didier Burkhalter, «n'a relativement que peu d'effets»?

«C'est vrai que ce serait mal vu de l'Union. Mais si on a signé cette clause, pourquoi ne pas l'appliquer?», s'interroge le conseiller national Jean-François Rime (UDC), qui dit «pencher» pour cette solution. Le président du PDC Christophe Darbellay est du même avis. «La réaction de l'UE ne m'importe guère. Si les conditions de la clause de sauvegarde sont remplies, alors nous devons la mettre en œuvre. C'est une question de crédibilité du gouvernement, qui doit tenir les engagements qu'il a pris envers le peuple suisse», juge le Valaisan.

Au Parti libéral-radical, les avis sont partagés. Son président,

l'Argovien Philipp Müller, estime que «si les chiffres montrent que ça vaut la peine, il faut le faire». Président de la Conférence des gouvernements cantonaux, Pascal Broulis dit privilégier une «vision plus large». Dans le cadre des dossiers ouverts avec Bruxelles, le Vaudois préférerait «mettre dans la balance un renforcement des contrôles contre le travail au noir ou le dumping salarial». Pour le Genevois Christian Lüscher, il s'agira de «bien peser le pour et le contre» avant d'actionner la clause. «C'est ce que le Conseil fédéral est en train de faire», note le vice-président du PLR.

## La Suisse «schizophrène»

A gauche, le scepticisme est de mise. Christian Levrat n'est pas certain qu'en mai, les conditions seront réunies pour recou-

rir à cet instrument. Si tel est le cas, le président du Parti socialiste se montre «très réservé». Il y voit une «politique des symboles» plutôt qu'une mesure efficace. Vis-à-vis de la population, il serait «plus honnête» de garantir des mesures d'accompagnement dans le domaine du travail, du logement et des infrastructures, ajoute le sénateur fribourgeois.

Coprésidente des Verts, Adèle Thorens est sur la même longueur d'ondes. Pour la Vaudoise, la Suisse est dans une situation «schizophrène». «On joue à fond le jeu de la concurrence fiscale en attirant des entreprises et leurs collaborateurs. Plutôt que de se ruer sur la clause de sauvegarde, il faut maintenant agir sur les salaires ou la politique du logement.»

## SUISSE - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### Accord de coopération migratoire

La Suisse et la République démocratique du Congo (RDC) ont signé, hier, un accord de coopération dans le domaine de la migration à Kinshasa. Il vise à promouvoir et soutenir le retour volontaire de requérants d'asile congolais déboutés en Suisse. L'accord a été signé par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et par le ministre congolais de l'Intérieur, Richard Muyej Mangez. Il prévoit d'encourager et d'assister les retours volontaires. La RDC s'engage aussi à réadmettre sur son territoire ses ressortissants n'ayant pas ou plus le droit de séjourner en Suisse. ● ATS

## CORRUPTION

### Le gendre de Ben Ali débouté

Le Tribunal pénal fédéral a débouté Slim Chiboub, gendre de l'ex-président tunisien Ben Ali. Visé par une procédure ouverte en Suisse pour blanchiment d'argent et corruption, il s'était opposé à ce que la Tunisie soit reconnue comme partie plaignante dans cette affaire. ● ATS

## TESSIN

### Deux policiers agressés au carnaval

Durant la nuit de samedi à dimanche, deux policiers ont été agressés au carnaval de Collina d'Oro, près de Lugano, par un groupe d'une dizaine de personnes qu'ils tentaient de rappeler à l'ordre. Le groupe a continué de frapper les policiers, alors que ces derniers se trouvaient déjà au sol. La situation n'a pu être rétablie qu'après l'intervention de renforts. Blessés, les deux policiers ont été conduits à l'hôpital. ● ATS

## JURA VAUDOIS

### Deux morts à un passage à niveau non gardé

La collision entre un train et une voiture, hier matin à un passage à niveau non gardé du Chenit (VD), a fait deux morts. Agés de 45 et 46 ans, les deux occupants du véhicule, ressortissants bosniens, ont été tués sur le coup. Ils ne portaient pas de ceinture de sécurité.

L'accident est survenu vers 10h20, a indiqué la police cantonale. Au moment de franchir le passage à niveau non gardé et balisé d'un signal lumineux du Rocheray, l'automobiliste n'a pas vu qu'un train arrivait.

Circulant depuis Le Brassus en direction de Vallorbe, le train a violemment heurté la voiture, la projetant à une dizaine de mètres. Le véhicule a terminé sa course contre un pylône électrique.

L'un des occupants a été éjecté, l'autre est resté prisonnier de l'habitacle. A l'arrivée des secours, le conducteur et son passager

étaient décédés. La victime restée dans la voiture a dû être désincarcérée.

Composé de trois rames, le train de la société Travys transportait neuf passagers. Aucun d'entre eux n'a été blessé. Le mécanicien, choqué, a dû être hospitalisé pour un soutien psychologique.

Ce passage à niveau est muni de feux, de signaux acoustiques et de croix de Saint-André, il ne figure pas sur la liste de ceux à assainir. La commune du Chenit a cependant approché récemment la compagnie en ce sens.

En mai 2011, une collision entre un train et un fourgon s'est produite à ce passage. La fourgonnette avait été projetée à une dizaine de mètres, mais le conducteur n'avait été que légèrement blessé. Le dernier accident mortel à cet endroit remonte à 1987. ● ATS

## TRAINS

### Petits coins parfumés

Les petits coins des trains: qui d'entre nous n'a pas de souvenirs désagréables, malodorants ou simplement stressants – lorsqu'il faut traverser la moitié du train pour trouver une cabine qui ne soit ni occupée ni hors d'usage... –? Désormais, les voyageurs pourront raconter s'ils ont eu droit à un paysage de forêt, de nuages, de montagnes ou des motifs de carrelage bleu clair: ce sont les motifs des nouvelles décorations, présentées hier à Zurich, qui seront installées dans 700 cabines de trains à deux étages et des trains ICN d'ici fin octobre. Comme dans les avions, des «neutraliseurs» d'odeurs devraient en outre assurer le confort nasal des passagers.

«Les voyageurs ont souvent l'impression que de nombreux WC sont en permanence fermés», a expliqué Jeannine Pilloud, responsable de la division «Voyageurs» des CFF. «Mais cette impression est trompeuse: 96% des toilettes sont accessibles. Elles sont nettoyées une fois par jour et contrôlées plusieurs fois en une journée. D'où les petits autocollants qui dérangent...» N'empêche: la compagnie nationale entend bien améliorer la situation. Mais pas seulement pour le confort des voyageurs: dans ce domaine, la maintenance coûte dix millions de francs par année, indiquent les CFF.

Depuis 1999, la loi oblige les CFF à remplacer les latrines – toilettes ouvertes sur les voies – par un système fermé. Dès 2017 au plus tard, seules 180 voitures avec «vue sur les voies» resteront en service, lors d'occasions spéciales uniquement.

Aujourd'hui, il reste encore 1435 latrines, sur 3549 toilettes, soit 40 pour cent. «La proportion diminue tous les jours», assure Jeannine Pilloud.

Il y a quelques années, la compagnie a commencé à remplacer les réservoirs de matières fécales par un système nommé «bioréacteur», également adopté, depuis, par les chemins de fer hollandais et allemands par exemple, selon Philipp Mäder, directeur de la gestion de la flotte. Chaque nouvelle unité coûte entre 80 000 et 100 000 francs. Au total, la compagnie investira 14 millions de francs d'ici 2014.

Avantages du «bioréacteur»: la chasse d'eau utilise cinq décilitres d'eau, contre de neuf à douze li-

tres dans les ménages. Le bloc de résidus ne doit en outre être changé que tous les deux à trois mois, contre deux ou trois jours pour les réservoirs actuels.

Les usagers des CFF pourront donc continuer à être les champions de la visite au petit coin. «Les WC des trains suisses sont beaucoup plus utilisés que ceux des compagnies étrangères», a déclaré Jeannine Pilloud. L'explication pourra surprendre: la ponctualité! «Les trains étant ponctuels, les voyageurs arrivent au dernier moment sur le quai de gare et, à destination, repartent immédiatement pour leur prochain rendez-vous. Le train est le seul endroit où ils ont le temps de régler leurs besoins...» Dernière bonne nouvelle: d'ici quelques années, certaines compositions de trains devraient disposer de toilettes séparées pour les femmes et pour les hommes.

## Meilleure connexion

Pour améliorer la qualité du voyage, les CFF annoncent aussi pour 2013 un nouveau design de jeux et de loisirs pour les enfants dans les 40 voitures-familles. Les répétiteurs seront modernisés pour améliorer la qualité de la téléphonie et de la navigation sur internet à bord des trains.

Les CFF veulent aussi installer des prises électriques dans la majeure partie du parc de véhicules des grandes lignes d'ici la fin de 2013. Ils vont investir 300 millions pour moderniser ce parc au cours des prochaines années. ● ZÜRICH, ARIANE GIGON, La Liberté (avec ATS)



Sept cents toilettes seront décorées. KEYSTONE

## ARMÉE

### Recrues à risque exclues

Depuis l'été 2011, toutes les recrues sont soumises à un examen de sécurité. L'an dernier, sur 38 407 conscrits, 626 ont été reconnus à risques et ont été exclus avant le début de l'école de recrues.

Cet examen des risques se penche notamment sur les dossiers pénaux et les dossiers relatifs à l'exécution des peines. Il est ressorti de l'analyse qu'environ 10% des conscrits ont un casier judiciaire, a indiqué, hier, le porte-parole de l'armée, Daniel Reist, confirmant une information du «Tages-Anzeiger» et du «Bund».

Un second examen a lieu avant le début de l'école de recrues. A

cette occasion, 281 personnes ont reçu une suspension provisoire pour des ennuis avec la justice entre le recrutement et le début de l'école de recrues.

En 2011, l'examen de sécurité avait conduit à l'exclusion de 399 conscrits. Il vise à garantir que les personnes qui représentent un danger pour la sécurité publique ne reçoivent pas de formation militaire, ni d'arme d'ordonnance.

Cette mesure a été introduite notamment suite au drame survenu, en 2007, à Zurich-Höngg. Un soldat avait alors tué une jeune femme âgée de 16 ans qu'il ne connaissait pas à un arrêt de bus avec son fusil d'assaut. ● ATS



**BRUXELLES** Le pédophile belge sollicite le placement d'un bracelet électronique, pour une éventuelle libération conditionnelle. Le verdict tombera le 18 février, mais il restera derrière les barreaux.

## Marc Dutroux joue un drôle de jeu

BRUXELLES  
TANGUY VERHOOSSEL

Le pédophile Marc Dutroux a remis la Belgique en effervescence, hier, en sollicitant le port d'un bracelet électronique dans le cadre d'une très improbable libération conditionnelle – le verdict de la justice tombera le 18 février.

Palais de justice de Bruxelles en état de siège (200 policiers ont été mobilisés), débats sans fin dans les médias et sur les réseaux sociaux, recours devant la Cour européenne des droits de l'homme, bisbilles juridico-politiques, etc: le «prédateur de Marcincelle» a refait parler de lui et rouvert de douloureuses plaies, hier après-midi, en se présentant devant le Tribunal de l'application des peines de la capitale belge, qui a siégé à huis clos. Sans doute était-ce son seul objectif, car la demande n'a absolument aucune chance d'aboutir, contrairement à celle qu'avait introduite en août 2012 son épouse et complice, Michelle Martin, aujourd'hui retirée dans un couvent en Wallonie.

Marc Dutroux a été condamné en 2004 à la réclusion à perpétuité, pour l'enlèvement, la séquestration (dans une cave sordide), le viol, la torture et l'assassinat de plusieurs fillettes. Il avait été arrêté en 1996 et croupit depuis lors en prison.

### «Une folie», selon son médecin

Légalement, le criminel pourra prétendre en avril à obtenir sa libération, sous surveillance électronique, pour peu qu'il présente un plan de réinsertion crédible. Mais elle ne lui sera pas accordée. D'une part, le tribunal lui avait déjà refusé des congés pénitentiaires, en 2012. D'autre



Une poignée d'extrémistes de droite ont déployé des banderoles hostiles à Marc Dutroux, hier, devant le Palais de justice de Bruxelles. KEYSTONE

part, indépendamment des avis négatifs qu'ont déjà rendus le Parquet et l'administration pénitentiaire, le gouvernement belge aura son mot à dire – le dossier de Marc Dutroux a été mis pendant dix ans à sa «disposition». Bref, quelle que soit la décision que rendra la justice, dans une ou deux semaines, le gouvernement s'opposera sans hésitation à sa sortie de prison.

Le médecin et confident du pédophile, Michel Matagne, a lui-même jugé que «ce serait une folie de libérer» son patient

psychopathe, qui «vit toujours sans sa bulle» – le fait d'être soumis à un sévère régime d'isolement ne l'aidera pas à en sortir, selon le médecin. Dans l'opinion publique, de toute façon, le traumatisme provoqué par «l'affaire Dutroux» demeure trop profond. «Dutroux doit rester au trou», «Pendons les pédophiles», clamaient les banderoles déployées par une poignée d'extrémistes de droite devant le palais de justice, hier.

Ce traumatisme a d'ailleurs conduit la chambre basse du

Parlement fédéral belge à adopter, à la hussarde, un projet de loi qui durcira les conditions d'octroi de la libération conditionnelle aux criminels. Elle prévoit que ceux d'entre eux qui ont été condamnés à 30 ans de réclusion au moins ne pourront plus espérer être libérés avant 15, 19 ou 23 ans, contre dix aujourd'hui, en fonction de leurs antécédents.

Le vote des députés, auquel devrait succéder cette semaine celui des sénateurs, a non seulement été critiqué par les milieux

judiciaires, mais également par les familles des victimes de Marc Dutroux. Elles reprochent à la loi de ne pas les associer pleinement à la procédure judiciaire.

«On ne permet pas aux victimes d'accéder au dossier, ni de participer à un débat contradictoire ou d'aller en appel», résume Georges-Henri Beauthier, l'avocat de plusieurs d'entre elles, qui ont d'ailleurs décidé de boycotter l'audience d'hier. Et d'attaquer la Belgique devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. ○

## SILVIO BERLUSCONI Audience reportée pour une interview

Le tribunal de Milan a accepté, hier, une demande de la défense de Silvio Berlusconi de reporter une audience du procès «Rubygate», au motif qu'il devait donner une interview à une télévision à Rome. Le Cavaliere est accusé de prostitution de mineure et d'abus de pouvoir.

Cette décision représente une petite victoire pour les avocats du milliardaire. Ceux-ci avaient réclamé à toutes les récentes audiences un gel du procès pour donner la possibilité au Cavaliere et à ses deux principaux avocats, également candidats, de participer à la campagne électorale en vue des législatives des 24 et 25 février.

Il a obtenu le report de l'audience en expliquant qu'il devait donner une interview télévisée à la chaîne La7, dont la date avait été fixée par les producteurs. Les juges de Milan ont maintenu l'audience prévue pour lundi 11 février. Aucune autre n'est ensuite programmée avant début mars. Le jugement ne sera donc pas rendu avant le scrutin. ○ ATS-AFP

**GALWAY** Un homme d'affaires, disparu en mai, a été découvert à 160 km, errant.

## Une disparition qui passionne l'Irlande

C'est l'énigme du moment en Irlande. Un magnat de l'immobilier, qui avait disparu l'été dernier à Galway, a été découvert mardi dernier à 160 km de là. Il errait sur une route de campagne, hagard et émacié, équipé d'une lampe de poche et d'un portable. Sur son front était inscrit au feutre le mot «voleur». Alimentant le mystère, Kevin McGeever prétend avoir été enlevé par un commando, mais n'a que peu de souvenirs de sa captivité.

Mardi soir, une automobiliste et son compagnon aperçoivent un homme aux cheveux longs et à la barbe hirsute marcher pieds nus sur une route isolée du comté de Leitrim, près de la frontière avec l'Ulster. Le couple, qui a l'habitude de prendre des auto-stoppeurs, le fait monter à bord. A sa stupéfaction, Kevin McGeever confie que trois hommes viennent de le jeter sur le bord de la route. «Il ne réalisait pas qu'il était dans le Leitrim, ni quel mois nous étions», s'étonne encore sa sauveuse. «Il

tripotait sa barbe avec des doigts aux ongles longs. Il était très bien élevé, il parlait bien, il était poli et lucide.»

### Déshydraté

Au commissariat local, Kevin McGeever y décline son identité et affirme avoir été enlevé le 27 mai par trois hommes armés, qui ont fait irruption dans sa demeure de Galway et l'ont retenu ensuite contre son gré pendant huit mois dans un conteneur de bateau. Mais l'homme de 68 ans n'est pas capable de donner plus de détails. Ayant perdu 30 kilos, il est hospitalisé pour malnutrition et déshydratation. Les enquêteurs espèrent pouvoir conduire un interrogatoire complet dans les jours qui viennent, pour déterminer si son récit est plausible. Ils ont en tout cas son signalement dans leurs fichiers. Il a été déclaré disparu par sa compagne au mois de juin, mais celle-ci, désireuse de rester discrète, a demandé qu'aucun avis de recherche ne soit rendu public.

En l'absence d'éléments précis, de nombreuses rumeurs ont circulé: que le mot «voleur» lui aurait été gravé sur le front au couteau, que ses ravisseurs étaient des mafieux russes ou bien des militants de l'IRA dissidents. Hier, quelques précisions ont fini par filtrer: sur son lit d'hôpital, Kevin McGeever a pu contacter des proches. Il leur aurait expliqué ne pas comprendre la raison de son kidnapping.

### Régulièrement battu

Selon lui, ses ravisseurs auraient exigé une rançon de dix millions d'euros et vidé ses comptes bancaires de 80 000 euros. Pour toute nourriture, il n'aurait reçu chaque soir qu'un sandwich au jambon. Les ravisseurs ne lui adressaient jamais la parole, mais communiquaient par écrit. Sur un mur du conteneur était affichée une série de portraits, ses kidnappeurs lui auraient fait comprendre que ces hommes avaient été exécutés et que l'Irlandais était le prochain sur la liste. Il aurait été régulière-

ment battu et aurait eu des doigts et un poignet cassés. Kevin McGeever pouvait seulement discerner la lumière du jour à travers le système de ventilation et a très vite perdu toute notion du temps.

### Passé nébuleux

Selon «The Irish Independent», peu de temps après sa disparition, sa compagne aurait reçu des textos rassurants. Mais ce qui intrigue la police, c'est que les messages ont été envoyés d'Angleterre et d'Allemagne. Le passé de l'homme reste nébuleux et ne livre pas, pour le moment, beaucoup d'indices. Le promoteur immobilier a fait fortune en vendant des propriétés de luxe à Dubaï et ne résidait que par intermittence à Galway.

Outre des menaces de mort reçues en 2010, on sait que son entreprise, KMM Intel Properties, a été durement frappée par la récession. La firme est visée par une procédure judiciaire. ○ CONSTANCE JAMET, Le Figaro

## MALI Hollande et Biden en appellent à l'ONU

Le président français François Hollande et le vice-président américain Joe Biden se sont mis d'accord, hier, pour que la force africaine au Mali (Misma) soit «aussi rapidement que possible placée sous l'autorité de l'ONU». Sur le terrain, l'armée française poursuit dans le nord-est du pays sa traque des islamistes.

A Paris, Joe Biden a rendu hommage au «courage» et à la «compétence impressionnante» des soldats français engagés au Mali. Le chef de l'Etat français a remercié Washington pour son «soutien politique, matériel, logistique».

La France souhaite cependant être rapidement remplacée sur le terrain par la force interafricaine en cours de déploiement et autorisée par l'ONU. «Dans les villes que nous tenons, nous souhaitons être rapidement relayés par les forces africaines de la Misma», a déclaré le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius. A terme, les forces africaines déployées doivent comprendre près de 6000 soldats d'Afrique de l'Ouest et du Tchad.

### Démocratie à rétablir

Paris insiste également sur la nécessité d'un rétablissement d'institutions démocratiques issues d'élections «justes et transparentes» et la mise en place d'une politique de développement, en particulier pour les régions du nord.

Dans cette perspective, le gouvernement français a aussi annoncé, hier, la reprise progressive de l'aide publique au développement. Cette aide était gelée depuis le coup d'Etat militaire du 22 mars dernier. ○ ATS

## CÔTE D'IVOIRE Pétrolier français détourné

Un pétrolier français avec à son bord de 17 à 19 membres d'équipage, en majorité africains, a été détourné par des pirates dimanche au large de la Côte d'Ivoire. Il ferait route vers l'est et se dirigerait vers le Togo, a indiqué, hier, le gouvernement français. ○ ATS-AFP

## CUBA Fidel Castro a voté en personne

Chenu et voûté sous le poids des ans, le père de la Révolution cubaine, Fidel Castro, 86 ans, a fait une apparition publique surprise dimanche, la première en plus de trois mois. Il est allé voter lors de législatives sans surprise et a rassuré sur son état de santé. Le pas hésitant, mais le verbe ferme et le regard toujours aussi acéré, Fidel Castro a conversé pendant plus d'une heure avec les électeurs, les voisins et quelques journalistes. ○ ATS-REUTERS-AFP

## RWANDA Ministres acquittés

Deux anciens ministres rwandais ont été acquittés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Ils avaient été condamnés à 30 ans de prison pour leur implication dans le génocide de 1994. ○ ATS-AFP



# FOOTBALL Une enquête d'Europol met en évidence l'existence de paris arrangés. Soupçons de 380 matches truqués

Une enquête d'Europol d'une ampleur sans précédent a mis au jour l'existence de plusieurs centaines de matches truqués, dont des rencontres de Ligue des champions, mettant en jeu l'intégrité du football.

«Il nous semble clair qu'il s'agit de la plus grande enquête de tous les temps sur des matches truqués présumés», a déclaré le directeur d'Europol Rob Wainwright hier lors d'une conférence de presse à La Haye, où siège Europol.

Le but des trucages, qui ont eu lieu à partir de 2008, était de gagner d'importantes sommes d'argent grâce à des paris sportifs. Un cartel criminel basé à Singapour est à la tête de ces opérations.

«C'est le travail d'un cartel criminel sophistiqué et organisé qui est basé en Asie et travaille avec des relais en Europe», a ajouté Rob Wainwright.

Ce dernier a assuré qu'il écrirait au président de l'UEFA Michel Platini pour lui transmettre les résultats de l'enquête, dont le football «devrait prendre bonne note».

Le réseau criminel a réalisé plus de 8 millions d'euros de bénéfices dans le cadre des matches truqués, pour une mise totale de 16 millions d'euros.

En janvier, Interpol avait mis en garde le monde du football



Les révélations d'Europol sur les matches truqués ou suspects en Europe concernent 41 rencontres en Suisse. En nombre, celle-ci apparaît comme le troisième pays le plus touché après l'Allemagne et la Turquie. KEYSTONE

sur le fait que la corruption en son sein aide à financer d'autres activités criminelles comme la prostitution ou le trafic de drogues.

## Déjà quatorze condamnés

Dans un premier temps, quelque 380 matches truqués ont été identifiés, principalement en Europe, dans le cadre des-

«Des sommes d'argent allant jusqu'à 100 000 euros (124 000 francs) par match ont été payées en liquide.»

FRIEDHELM ALTHANS CHEF DE LA POLICE DE BOCHUM (ALLEMAGNE)

quels environ 425 arbitres, dirigeants de clubs et joueurs, notamment, sont impliqués, a précisé Friedhelm Althans, enquêteur en chef de la police de Bochum, en Allemagne.

La plupart des matches truqués ont été joués dans les championnats turcs, allemands et suisses, a précisé Europol lors de la conférence de presse, mais d'autres matches à travers le monde sont concernés.

Europol a d'ailleurs notamment montré les images d'une rencontre internationale entre les moins de 20 ans argentins et boliviens en 2010 lors de laquelle un arbitre hongrois avait accordé un penalty plus que litigieux en faveur de l'Argentine.

Deux rencontres de Ligue des champions, dont une jouée sur le sol britannique, ont en outre été mises en cause, a précisé Rob Wainwright, sans pour autant préciser de quelles rencontres il s'agissait.

L'enquête a été menée par les autorités allemandes, finlandaises, hongroises, autrichiennes et slovènes en collaboration avec Europol et a été soutenue par huit autres pays européens. Quatorze suspects ont déjà été condamnés, pour un total de 39 ans de prison, mais une centaine d'autres doivent encore comparaître.

## Un Singapourien aux bras longs

Cette première enquête, désormais close, a révélé qu'environ 300 autres matches auraient été truqués à travers le monde. Ceux-ci font l'objet d'une enquête.

Friedhelm Althans a mis en garde contre les conséquences d'un tel phénomène: des pertes pour les sociétés de paris sportifs et une atteinte à la crédibilité des clubs et des joueurs. «Des sommes d'argent allant jusqu'à 100 000 euros (124 000 francs) par match ont été payées en liquide», a assuré Friedhelm Althans.

Ralf Mutschke, ancien directeur d'Interpol devenu le Monsieur Sécurité de la Fifa, avait averti le 16 janvier qu'aucune région du monde n'était à l'abri des matches truqués.

La nature internationale du problème est d'ailleurs notamment illustrée par l'affaire impliquant un homme d'affaires singapourien, Wilson Raj Perumal.

Son nom avait été cité dans plusieurs affaires de corruption de premier plan, notamment en Afrique du Sud et au Zimbabwe, quand il a été condamné en Finlande en 2011 pour avoir acheté des joueurs du championnat national.

En Italie, en 2011, le scandale des matches truqués «calcioscommesse» avait entraîné plusieurs arrestations de joueurs professionnels, une cascade de sanctions touchant notamment quatre clubs de Série A, et provoqué la suspension de l'entraîneur de la Juventus Turin Antonio Conte.

ATS

## La Suisse touchée, une «triste nouvelle»

Les révélations d'Europol sur les matches truqués ou suspects en Europe concernent 41 rencontres en Suisse. En nombre, celle-ci apparaît comme le troisième pays le plus touché après l'Allemagne (79 parties) et la Turquie (70).

Les chiffres donnés par Europol portent sur le trucage de centaines de rencontres et indiquent que la gangrène est bien plus importante qu'annoncé initialement. En 2009, le Parquet de Bochum (All) avait en effet annoncé avoir des soupçons sur quelque 200 matches. Un total de 22 rencontres de Challenge League étaient alors concernées, plus six matches amicaux impliquant des clubs helvétiques, ainsi qu'un

match de Coupe d'Europe de Bâle, un autre des Young Boys, et une rencontre des M21 entre la Suisse et la Géorgie. Hier, Europol parle de 41 rencontres touchant la Suisse, entre 2008 et 2011.

Difficile de dire aujourd'hui, parmi les chiffres annoncés par Europol, de faire la part des choses entre les matches qui faisaient déjà l'objet de soupçons à l'époque et les cas nouveaux. «Nous apprenons tout juste la chose!», a réagi le président de l'ASF Peter Gilliéron, interrogé par Sportinformation. «Nous attendons de connaître les détails ainsi que les preuves concrètes. Dès que nous en saurons plus, notre instance de contrôle se penchera sur l'affaire et nous

prendrons contact avec l'UEFA.» Peter Gilliéron a ajouté qu'il s'agissait d'une «triste nouvelle pour le football». Il a promis que «comme la dernière fois, nous réagissons rapidement dès que nous connaissons tous les faits». Pour l'instant, tant que l'enquête n'est pas close, Europol refuse de divulguer les noms des joueurs, des clubs, des dirigeants et des arbitres concernés.

Les enquêteurs européens, qui ont procédé par infiltrations, ont passé au crible quelque 13 000 courriels et conversations téléphoniques. La tête du réseau serait basée en Asie. Europol possède des preuves concrètes dans 150 cas, avec des mises atteignant parfois 100 000 euros. ATS

THÉÂTRE La Vaudoise se verra remettre cet automne la plus haute distinction de Suisse décernée à un comédien.

## Yvette Théraulaz reçoit l'Anneau Hans Reinhart 2013

Yvette Théraulaz est la lauréate 2013 de l'Anneau Hans Reinhart. La comédienne et chanteuse vaudoise qui a fêté ses 50 ans de carrière l'an dernier se verra remettre dans le courant de l'automne la plus haute distinction de Suisse décernée à un comédien.

Avec l'Anneau Hans Reinhart, la Société suisse du théâtre (SST) récompense depuis 1957 des trajectoires artistiques exceptionnelles qui font briller la vie théâtrale du pays, a écrit hier l'Office fédéral de la culture (OFC) qui soutient ce prix depuis 12 ans. Le dernier Romand à l'avoir reçu est le scénographe et acteur genevois Jean-Marc Stehlé, en 2009.

Yvette Théraulaz est distin-

guée pour «l'originalité créatrice de son travail d'interprète, vibrante et passionnée, chaleureuse, riche d'empathie», précise l'OFC. Durant un demi-siècle, la comédienne a privilégié la scène romande, tant institutionnelle qu'indépendante, permettant son rayonnement en jouant sur quelques-uns des plus importants plateaux de France et de Belgique.

### «Contente et étonnée»

Contactée par l'ats, Yvette Théraulaz s'est dite «totalelement contente et en même temps étonnée» d'être la lauréate 2013 d'un prix que «très peu de comédiennes ont obtenu», précise cette féministe. Comme à chaque distinction qu'elle reçoit,

Yvette Théraulaz est aussi «étonnée de faire ce métier».

«Personne dans ma famille n'était dans ce milieu; le théâtre est venu à moi, comme un hasard de la vie», ajoute-t-elle.

Et la Lausannoise de préciser qu'on avait besoin de monde pour une troupe d'enfants. Cela lui a plu et, à 11 ans, elle s'est inscrite au Conservatoire de sa ville.

### De Vidy à Paris, via Treyvaux

A près de 66 ans – la comédienne fêtera son anniversaire le 28 février –, Yvette Théraulaz multiplie les engagements. Elle joue pour l'heure «Crime et châtement», de Dostoïevski, dont elle a déjà incarné la génée-

rale dans «L'Idiot» en 1995 à Vidy. La pièce, qui vient d'être présentée à Sion, tournera à Treyvaux (FR), puis à Paris.

La comédienne qui est aussi chanteuse prépare par ailleurs un nouveau tour de chant. Ce spectacle piano-voix intitulé «Les années» tournera d'abord en France, puis en Suisse, a précisé l'artiste.

Entretemps, Yvette Théraulaz se rendra à Berlin. Elle y tournera un court-métrage en avril, le cinéma étant une forme d'expression qu'elle a peu pratiquée.

### Remise en question

L'OFC et la SST soulignent cet éclectisme. Son répertoire exigeant tout comme la diversité

des metteurs en scène, avec lesquels elle a travaillé et s'engage toujours, aujourd'hui signalent une capacité exemplaire de remise en question, écrivent-ils dans un communiqué.

La SST salue une personnalité forte qui de par son investissement et l'originalité de son rapport à la scène a enrichi le paysage théâtral francophone.

La comédienne a reçu le Grand Prix de la Fondation vaudoise pour la promotion et la création artistiques (1992) ainsi que le Prix du Comédien 2001 au théâtre du Grütli. Quant à l'Anneau Hans Reinhart, il est notamment revenu à Anne-Marie Blanc, Michel Simon, Dimitri ou Bruno Ganz. ATS



Yvette Théraulaz. KEYSTONE





## FOOTBALL

## Le retour de Schwegler

Demain à Athènes face à la Grèce, Pirmin Schwegler aura l'occasion de porter à nouveau le maillot de l'équipe de Suisse, deux ans après sa dernière sélection.

PAGE 21

## SPORTS

**SKI ALPIN** Les 42es championnats du monde commencent ce matin avec le super-G dames.

# Schladming est prêt pour la fête

SCHLADMING  
JOHAN TACHET

Une cérémonie d'ouverture haute en couleurs, qui a réuni de nombreux anciens champions, a officiellement lancé les 42es championnats du monde de ski alpin à Schladming. Ce n'est pas la première fois que la station de la Styrie accueille l'événement, puisque la caravane des Mondiaux s'y était déjà arrêtée en 1982. Alors que la première épreuve débute aujourd'hui avec un super G féminin, présentons les enjeux des deux prochaines semaines de la fête du ski.

Schladming est devenue une étape incontournable dans le calendrier de la Coupe du monde. Depuis 1997, elle organise un slalom nocturne dans la foulée des épreuves de Kitzbühel. Une compétition qui a assis la réputation de la station autrichienne en réunissant à chaque édition environ 50 000 fans survoltés en milieu de semaine. Mais avant de devenir l'une des courses les plus populaires des piquets courts durant l'hiver, Schladming a également organisé de nombreuses épreuves et ce depuis 1973.

## 350 000 spectateurs

Plusieurs grands noms du ski alpin s'y sont d'ailleurs imposés comme Ingemar Stenmark, Pirmin Zurbriggen, Alberto Tomba ou encore Hermann Maier. Il était ainsi normal que la station autrichienne accueille une nouvelle fois la grand-messe du ski alpin après 1982. Une fête du ski qui devrait voir débarquer entre 350 000 et 400 000 supporters de tous les horizons.

La Planai, piste sur laquelle se dérouleront les onze épreuves

des Mondiaux, et les infrastructures de la station autrichienne ont subi un incroyable lifting ces dernières années dans le but d'accueillir l'événement. La manifestation compte sur un budget de 40 millions d'euros, sans oublier environ 400 millions d'investissements en infrastructures dont une grande majorité provient du ministère autrichien de la défense et des sports. Les skieurs, tant masculins que féminins, concourent sur la Planai, toutefois sur des tracés différents, et arriveront dans ce magnifique stade d'arrivée où 27 000 personnes pourront s'amasser pour soutenir leurs athlètes favoris.

## L'Autriche à battre

La «Wunderteam» autrichienne sera une nouvelle fois l'équipe à battre lors de ces Mondiaux. Lors des derniers Championnats du monde disputés sur son sol à Sankt-Anton en 2001, l'équipe de l'aigle avait glané onze médailles dont trois d'or. Parmi les lauréats, nous retrouvons déjà Mario Matt, qui sera l'un des favoris du slalom messieurs qui clôturera la compétition. A Schladming, les Autrichiens auront à cœur de confirmer leur statut de leader incontesté des nations de ski alpin. Klaus Kroell, Marcel Hirscher, Anna Fenninger et Katrin Zettel en seront les fers de lance.

## Quatre étoiles

Si Marcel Hirscher sera difficile à battre sur ses terres dans les épreuves techniques, Aksel Lund Svindal se pose comme le grand favori en vitesse. Le Norvégien, double tenant du titre en super combiné, occupe actuellement le leadership du classe-

**SCHLADMING: Championnats du monde de ski alpin 2013**

Legend: C - Course, E - Entraînement, [ ] - Jour de réserve

Calendrier	Février	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
<b>HOMMES</b>														
DESCENTE														
SUPER G														
SLALOM GÉANT														
SLALOM														
SUPER COMBINÉ														
<b>FEMMES</b>														
DESCENTE														
SUPER G														
SLALOM GÉANT														
SLALOM														
SUPER COMBINÉ														
<b>COUPE DES NATIONS</b>														

C'est parti pour douze jours de courses dans la station autrichienne. INFONF

ment du super G et la seconde place en descente, à trois points de l'italien Paris, alors qu'il a chuté à Wengen.

Chez les dames, le fantastique duel entre Lindsey Vonn, reine incontestée de la vitesse ces dernières années, et Tina Maze est programmé. Cette dernière, solide leader de la Coupe du monde, est déjà montée sur le podium dans toutes les disciplines cet hiver. Si la Slovène obtient cinq médailles dans les mêmes Mondiaux, et elle en est capable, elle pourrait rejoindre Lasse Kjus dans la légende. Le

Norvégien en avait fait autant en 1999 à Vail /Beaver-Creek.

Au-delà des grands favoris, les équipes italienne, française et américaine seront à suivre de très près. Ces trois nations peuvent jouer la victoire dans toutes les disciplines tant la qualité intrinsèque de leur groupe s'est grandement améliorée ces dernières saisons. Mais ce qui fait le charme des championnats du monde, ce sont les surprises, souvent des victoires sans véritables lendemains. Les Suisses ont eu Urs Lehmann à Morioka en 1993. Plus tard, l'Austra-

lienne Zali Steggal (1999 à Vail /Beaver-Creek en slalom), l'italien Patrick Staudacher (2007 à Are en super G), ou le Canadien John Kucera (2009 à Val d'Isère en descente) se sont illustrés en glanant le plus précieux des métaux au nez et à la barbe des favoris. Qui sera la surprise cette année?

## Deuxième rang helvétique

L'Autriche domine le classement des nations avec 261 médailles, dont 86 en or. La Suisse se classe juste derrière avec 180 breloques pour 60 du plus beau

métal. La France complète le podium. Hormis l'édition de 2009 de Val d'Isère remportée par la Suisse, la «Wunderteam» a toujours terminé en tête du tableau des médaillés depuis le début des années 2000. L'Autrichien Toni Sailer est le skieur le plus titré avec sept médailles d'or conquises en 1956 et 1958. Chez les dames, l'Allemande Christl Cranz a remporté 12 fois l'or entre 1934 et 1939. Pirmin Zurbriggen (4 or, 4 argent, 1 bronze) et Erika Hess (6 or et une bronze) sont les Suisses les plus médaillés. ●

## Le super-G de tous les espoirs

Le super-G féminin ouvrira ce matin les Mondiaux de Schladming. Une course très attendue dans le clan helvétique, car les espoirs de médaille sont réels. Que ce soit Fabienne Suter, Lara Gut, Dominique Gislin ou Fränzi Aufdenblatten, toutes peuvent prétendre accrocher un podium qui serait accueilli à bras ouverts. Une attention particulière est donc portée à ces dames: «La pression est un privilège», glisse une Dominique Gislin gonflée à bloc.

Cette saison en super-G, les Suissesses n'ont jamais été loin des meilleures. D'ailleurs, Fabienne Suter a même obtenu un podium (3e) à St-Anton en début d'année. La Schwytzoise se sent particulièrement en forme avant d'aborder les Mondiaux, mais réfute une quelconque étiquette de favorite: «Je ne me suis pas encore fixée d'objectifs, mais je me sens capable de créer la surprise. Cette saison, je reviens de blessure (ré: elle s'était déchirée les ligaments du genou en janvier 2012 à Saint-Moritz), je me sens bien à l'entraînement. Malgré tout, je ne souhaite pas me mettre de pression inutile. Il ne faut pas ou-

blier qu'une dizaine d'athlètes, voire plus, ont la capacité d'accrocher une médaille».

## Lara Gut: «Je skie pour moi»

De son côté, Lara Gut n'est pas apparue en conférence de presse sous son meilleur jour, se sentant agressée par les questions et cherchant immédiatement à repousser toute forme de pression. «Je suis ici, car je skie pour moi, je ne m'occupe pas des attentes du public. Ce sont mes troisièmes Mondiaux, j'ai appris à relativiser tout ce qui entoure ce genre d'événements.» La skieuse de Comano sait pertinemment quelle a les qualités pour être tout devant: «J'ai déjà fait des podiums lorsque l'on ne voulait pas que je coure ou lorsque les médias me critiquaient. Je fais ma course sans m'occuper de ce qu'il se passe à l'extérieur. Physiquement, je suis prête, et mon matériel est performant».

Dominique Gislin et Fränzi Aufdenblatten sont apparues bien plus décontractées et souriantes. Il est vrai que les suiveurs ne leur confèrent qu'un léger statut d'outsiders. «Evidemment seules les médailles comptent, mais lors d'une course d'un jour tout est possible, pour autant que la somme de tous les petits

détails fonctionne», acquiescent d'une seule et même voix les deux skieuses. A 31 ans, Fränzi Aufdenblatten promet de ne pas serrer le frein à main: «Ce sont peut-être mes derniers Mondiaux, je vais prendre des risques et être courageuse. Je n'ai pas encore été sur le podium cette saison, mais je ne vais pas forcément essayer quelque chose de nouveau. J'ai confiance en mon ski, je ne suis jamais loin de la tête.»

Les Suissesses partiront avec un léger avantage par rapport à la concurrence, car le tracé du super-G sera piqué par leur entraîneur en chef de vitesse Daniele Petri. «Ce n'est pas le traceur qui fait la médaille», prévient Dominique Gislin. Fränzi Aufdenblatten rappelle, quant à elle, l'importance de l'inspection initiale du super-G pour lequel aucune manche d'entraînement n'est jamais programmée: «Notre entraîneur peut nous prévenir à l'avance s'il existe une difficulté particulière, sinon la course sera la même pour tout le monde. La reconnaissance sera primordiale pour analyser le parcours. C'est à ce moment-là que l'on doit se convaincre de la bonne ligne à prendre ou non. L'expérience dans cette discipline est ainsi toujours un atout». ●

## Pas d'objectif chiffré

Le spectre de Bormio plane sur Schladming pour l'équipe de Suisse. Comme en 2005, les Helvètes pourraient revenir au pays sans le moindre métal si l'on se fie aux résultats décevants depuis le début de saison. Aucun objectif chiffré concret n'a été avancé par Swiss-ski.

Les Suisses n'en feront pas moins figure d'outsiders, notamment le clan féminin sur lequel les plus gros espoirs de breloques ont été fondés. Les six concurrentes (Aufdenblatten, Dominique Gislin, Gut, Kamer, Kaufmann-Abderhalden et Suter) qui participeront aux épreuves de vitesses peuvent rêver d'un podium. Quatre d'entre elles ont déjà obtenu un top 3 cet hiver. Lara Gut sera le meilleur atout helvétique en descente, en super-G et en super combiné. Toutefois, la surprise pourrait venir de Wendy Holdener en slalom. La Schwytzoise (19 ans) est un modèle de régularité cette saison, entrant dans le top 15 à toutes les courses et terminant 4e du dernier City Event de Moscou (slalom parallèle).

Les messieurs ne se font guère d'illusions, un podium relèverait de l'exploit. Seuls quatre des onze sélectionnés ont obtenu leur ticket pour Schladming selon les critères de sélection (ré: un top 7 ou deux top 15). Si Janka a terminé troisième du super combiné de Wengen, il sera très difficile pour le Grison de rééditer cette performance.

Au final, l'espoir le plus probable d'une médaille pourrait venir du Team Event de mardi prochain qui devrait voir une équipe de Suisse composée de plusieurs membres de la relève sans complexe. ●



**FOOTBALL** Le demi a retrouvé l'équipe de Suisse qu'il n'avait plus fréquenté depuis deux ans.

# Pirmin Schwegler a terminé sa traversée du désert

ATHÈNES  
CYRILLE PASCHE

Convoqué par Ottmar Hitzfeld pour affronter la Grèce demain au Pirée, Pirmin Schwegler (25 ans) fêtera sa première sélection depuis le 9 février 2011. Une longue traversée du désert sur le plan international qui contraste très fortement avec le succès remporté au quotidien avec son club, l'Eintracht Francfort, néo-promu et actuel 4e du championnat de Bundesliga.

Si le milieu défensif a le sourire, ce n'est pas uniquement parce que l'Eintracht talonne les poids lourds que sont le Bayern Munich, le Borussia Dortmund et le Bayer Leverkusen.

Schwegler (11 sélections) revient de loin, et il le sait. Sa dernière cape, le milieu défensif l'a fêtée il y a presque deux ans jour pour jour. C'était à Malte, et l'équipe nationale n'avait pas réussi à faire mieux qu'un 0-0 sans saveur. Depuis, l'ancien joueur du FC Lucerne et des Young Boys n'a plus été rappelé par Hitzfeld. «Cela faisait un bon bout de temps, quand même», se marre-t-il. Une éternité, en somme. «Je suis très fier d'être ici», poursuit-il. «Disons qu'il m'a simplement fallu un peu plus de temps que prévu pour revenir...»



Pirmin Schwegler est tout heureux de retrouver l'équipe nationale. KEYSTONE

## Question de cohérence

Le sélectionneur national, finalement, n'avait pas trop le choix. Une question de cohérence, en fait. Titulaire indiscutable, élément clé et capitaine de son équipe dans un championnat relevé, l'Allemand remplit tous les critères du parfait international helvétique. Et bien davantage encore.

Tous les sélectionnés ne peuvent pas en dire autant. A commencer par Ricardo Rodriguez (Wolfsburg), Tranquillo Barnetta (Schalke 04), Eren Derdiyok (Hoffenheim), Admir Mehmedi (Dynamo Kiev), Granit Xhaka (Borussia Mönchengladbach) et surtout Xherdan Shaqiri (Bayern Munich), qui tous ne

sont plus titulaires dans leur club actuel.

Un dilemme pour Hitzfeld, qui a toujours insisté pour que ses internationaux jouent, au quotidien, un rôle en vue. «Vous savez, un entraîneur ne peut pas convoquer un nombre infini de joueurs», relativise Schwegler. «Il doit faire des choix. Il ne peut pas prendre tout le monde. Aujourd'hui, je suis content d'être de retour après tout ce temps.»

## Grosse concurrence

S'il brille de mille feux en Allemagne, Schwegler sait pertinemment qu'il devra se contenter de jouer les seconds rôles en sélection. Un contraste saisissant,

et pas forcément évident à gérer. «Oui, c'est un peu paradoxal: ici en Suisse, je n'ai pas encore eu l'occasion d'endosser un grand rôle. Un rôle en vue comme j'en ai maintenant l'habitude en Allemagne. Pas encore...» Malgré ses qualités indéniables et une progression fulgurante, la partie n'est pas gagnée d'avance. Et puis finalement, si Hitzfeld avait raison? «Quoi qu'il arrive, il faut continuer à travailler et à attendre sa chance. Et lorsqu'elle se présente, il faut savoir la saisir», explique le technicien allemand.

Ce qu'il ne dit pas toutefois, c'est que le capitaine de Francfort se heurtera à une concurrence presque insurmontable à

son poste. Devant lui, Gökhan Inler et Valon Behrami (Naples) sont indéboulonnables dans ce système de jeu en 4-2-3-1, tandis que l'autre Napolitain Blerim Dzemaili, garde encore une longueur d'avance même si le sélectionneur n'a pas fait appel à ses services pour affronter la Grèce demain.

Sans oublier que Gelson Fernandes, de retour en Super League au FC Sion après avoir fait du banc au Sporting Lisbonne, possède un profil «passe-partout» apprécié de Hitzfeld.

Si Schwegler ne bousculera sans doute pas la hiérarchie, il reste une précieuse alternative pour l'équipe de Suisse. **SI**

## EN COULISSES

**PARIS TRUQUÉS** La réaction d'Ottmar Hitzfeld à l'annonce par Interpol d'un réseau criminel qui avait truqué plus de 380 matches dans le monde (lire en page 19) a été immédiate. Le sélectionneur préconise d'ailleurs, sans aucune hésitation, des mesures drastiques afin de préserver l'intégrité du football. «Toutes les personnes actives dans le sport doivent se mobiliser. Il faut trouver les solutions pour que ce genre de manipulations n'existe plus à l'avenir. Si les faits sont avérés, il faut agir de manière extrêmement dure. Le football doit rester propre. Une telle annonce est une catastrophe pour l'image de ce sport.»

**CHEMINS ALTERNATIFS** L'équipe de Suisse n'était pas au complet au moment d'embarquer à bord du vol à destination d'Athènes, hier sur le coup de 13h40. Les «Italiens» Gökhan Inler, Valon Behrami (Naples), Steve von Bergen, Michel Morganella (Palerme) et Stefan Lichtsteiner (Juventus), mais aussi Reto Ziegler (Fenerbahçe) ainsi que Granit Xhaka (Borussia Mönchengladbach) ont préféré rejoindre directement Athènes sans effectuer le détour par Zurich.

**DERDIYOK INCERTAIN** Ottmar Hitzfeld a fait appel au joueur de Grasshoppers Izet Hajrovic (21 ans) – il avait fêté ses débuts internationaux en novembre passé à Sousse contre la Tunisie (victoire 2-1) – pour pallier un éventuel forfait d'Eren Derdiyok en vue de la rencontre contre la Grèce. Touché à une cheville en championnat de Bundesliga samedi, le buteur n'a rejoint Athènes qu'hier en soirée. Une décision sera prise quant à sa participation au match après un examen approfondi des médecins de l'équipe de Suisse.

## HOCKEY SUR GLACE

**Julien Turler a repris l'entraînement, contrairement à Deny Bärtschi**



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Victime d'une collision samedi contre les GCK Lions, Julien Turler (photo) a repris l'entraînement normalement hier avec le HCC. Par contre, Deny Bärtschi, touché au haut du corps, n'a pas patiné avec ses coéquipiers. La gravité de sa blessure n'est pas connue. Arnaud Jaquet, Manuel Zigerli et Sami El Assaoui n'étaient non plus pas sur la glace. Benoît Mondou s'est lui entraîné avec ses coéquipiers en mode protégé (maillot rouge). Julien Staudenmann se fera opérer vendredi de sa blessure au genou droit. **JCE**

## LE MATCH

### HOCKEY SUR GLACE

**Université Neuchâtel - Franches-Montagnes**

Première ligue messieurs. Masterround supérieur. Mardi 5 février 2013 20h, patinoire du Littoral

#### La situation

Avant la dernière journée du Masterround, les Neuchâtelois sont 6e (40 points) et le resteront. Leaders, les Taignons comptabilisent le même nombre de points que Sion (64 unités).

#### L'attente

Fixés sur leur classement depuis samedi, les Aigles attendent maintenant de connaître le troisième du classement. Ils seront fixés sur le nom de leur adversaire lors des séries au terme des rencontres du jour. Guin (4e, avec 48 points) affronte Saastal (5e, avec 45 points), alors que Morges (3e, avec 49 points) défie Sion.

#### La phrase

Deux fois buteur samedi contre Guin (défaite 8 à 3), l'attaquant Michel Gnaedinger veut passer à autre chose: «Il faut très vite oublier ce revers. Un bon match face à un des grands favoris au titre nous remettrait sur le bon chemin. A nous de montrer que nous sommes prêts pour les play-off et que nous sommes capables de battre n'importe qui.»

#### L'effectif

Ferry (cheville), Dormond (aine) et Fuerbringer (doigt cassé) ne disputeront pas cette rencontre, de même que Niels Jacot, touché au genou samedi. **ERO**

## FOOTBALL

**Un troisième entraîneur pour Steve von Bergen**

Palerme, lanterne du rouge du championnat italien après 23 journées, a annoncé le limogeage de son entraîneur Gian Piero Gasperini, au lendemain de la 12e défaite de la saison contre l'Atalanta (2-1). Le nom du prochain entraîneur sera communiqué ce matin, indique le club du Neuchâtelois Steve von Bergen et du Valaisan Michel Morganella. A la mi-septembre et après seulement trois journées de Serie A, Gian Piero Gasperini avait remplacé le technicien Giuseppe Sannino à la tête de l'équipe. **SI**

**Ancien coach de Xamax limogé**

Majorque, avant-dernier du championnat espagnol de football, a remercié son entraîneur Joaquin Caparros, qui dirigeait l'équipe des Baléares depuis octobre 2011, peu après avoir été limogé par Bulat Chagaev à Neuchâtel Xamax. **SI-RÉD**

## SKI ALPIN

**Johan Clarey a terminé sa saison**

Les Français doivent composer sans Johan Clarey aux Mondiaux de Schladming (Aut). Le skieur de La Clusaz s'est bloqué le dos en voulant se récupérer après une glissade. Il souffre d'une lombosciatique aiguë et une opération est inévitable. Son indisponibilité est estimée à trois mois. Sa saison est donc terminée. **SI**

**Nouveau succès pour Suter en Coupe d'Europe**

Corinne Suter a fêté son troisième succès de la saison en Coupe d'Europe. La Schwytzoise de 18 ans s'est imposée dans le super-G de Sella Nevea. Auparavant en Coupe d'Europe, elle avait remporté en décembre la descente de St-Moritz et le super-G de Crans-Montana. **SI**

## VOILE

**Senso sauvé, Dick arrivé sans quille**

Le skipper espagnol Javier Sanso, dont le voilier, Acciona, a chaviré dimanche, est «sain et sauf» et a été pris en charge par un médecin sur l'île de Terceira, aux Açores. Toujours au Vendée Globe, Jean-Pierre Dick (Virbac Paprec 3) a franchi la ligne hier à 16h05'40 et a pris la 4e place avec un temps de course de 86 jours, 3 heures, 3 minutes et 40 secondes, fier d'avoir pu ramener à bon port son bateau privé de quille depuis deux semaines. **SI**

## FOOTBALL AMÉRICAIN

**Baltimore stoppe la série de San Francisco**

Baltimore a remporté le Super Bowl, la grande finale de la Ligue de football américain (NFL), en battant les 49ers de San Francisco 34 à 31, dimanche à La Nouvelle-Orléans, lors d'un match interrompu 35 minutes par une coupure d'électricité. Les Ravens ont offert à la franchise son deuxième Super Bowl (après 2001) alors que les 49ers se sont inclinés pour la première fois dans le sommet de la NFL, après cinq finales couronnées de succès entre 1981 et 1994. **SI**

## Un goût de Xamax



Premier entraînement avec l'équipe de Suisse pour Haris Seferovic. KEYSTONE

Seul néophyte du groupe, l'ancien attaquant de Neuchâtel Xamax Haris Seferovic a été l'un des premiers joueurs – avec les Balois Valentin Stocker et Yann Sommer – à se présenter hier en fin de matinée au point de rendez-vous situé dans le hall de l'hôtel Radisson Blu, au cœur même de l'aéroport de Zurich.

«En arrivant ici ce matin, j'étais un peu nerveux, c'est vrai», avoue le joueur de Novara en Serie B italienne. «Je ressens aussi de l'excitation, je me réjouis de passer ces prochains jours avec

l'équipe nationale. Je ne connais pas tout le monde, alors je vais en profiter pour faire connaissance. Et surtout, j'espère contribuer sur le terrain à ce que l'équipe débute bien l'année.» **SI**









## AVIS MORTUAIRES

*Un jour la tempête s'installe puis finalement se calme emportant la douleur dans sa dernière vague.*

Sa maman Eliane Marti  
Son frère Denis et Coraline Marti Sandoz à Cudrefin VD  
Sa nièce Véronique Marti et Jakob à Lausanne  
Ses neveux Philippe et Séverine Marti-Haag à La Neuveville  
Sébastien Marti à Estavayer

ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Pascal Frédéric MARTI**

survenu à Largentière, Ardèche, après s'être battu avec courage  
contre la maladie dans sa 53e année.

La cérémonie d'incinération a eu lieu le 29 janvier 2013 à Alès,  
dépt. du Gard, France.

Adresses des familles: Eliane Marti Denis Marti  
chemin de Jolimont 32 Delèzes 4  
2300 La Chaux-de-Fonds 1588 Cudrefin VD

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sa sœur Hélène Haot-Kaluza à Neupré, en Belgique  
Sa famille en Belgique, en Russie et en Pologne  
Ses amis et connaissances

ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Maria KOLLER**  
née Kaluza

enlevée à leur tendre affection samedi dans sa 100e année, après une vie  
bien remplie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 février 2013.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds,  
le jeudi 7 février à 11 heures.

Maria repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Av. Léopold-Robert 132, 2300 La Chaux-de-Fonds

**L'Association La Maison du Concert  
et les résidents du Théâtre du Concert**  
sont bouleversés d'apprendre le décès de  
**Yves BAUDIN**

dramaturge, metteur en scène et directeur du Théâtre de La Poudrière

A ses proches, à Corinne, membre de notre comité, et à tout le Théâtre  
de La Poudrière, nous voulons dire notre immense chagrin.

*Vano, ton regard sur le théâtre du monde et sur le monde du théâtre  
nous manque déjà!*

028-722723

Les équipes du Théâtre du Passage  
et du restaurant Chez Max et Meuron,  
très émues par la brusque disparition de

**Yves BAUDIN**

expriment à sa famille et à ses proches leur profonde sympathie.

Merci Vano pour tout ce que tu nous as apporté.

028-722709

**éorán** Les Autorités scolaires, les directions,  
le personnel enseignant, administratif  
et de conciergerie ainsi que les élèves  
de l'Ecole obligatoire région Neuchâtel  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Yves BAUDIN**

animateur des activités théâtrales de notre Ecole, apprécié de tous  
et dont nous garderons un souvenir ému.

028-722707

Toute l'équipe et le Conseil de Fondation  
du Centre culturel neuchâtelois  
ont la grande peine de vous annoncer le décès de

**Yves BAUDIN**

responsable de notre école de théâtre, conseiller artistique  
et ami depuis de nombreuses années

## AVIS MORTUAIRES



Compagnie théâtrale

a le profond chagrin de saluer la sortie de

**Yves BAUDIN**

être humain remarquable, homme de théâtre, maître, metteur en scène  
et ami

Elle présente ses sincères condoléances à la famille.

028-722730

L'entreprise Zuttion Construction SA  
ainsi que les jeunes comédiens  
de la «Compagnie Zuttion» et leurs familles

ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Yves BAUDIN**

Directeur et metteur en scène du Théâtre de la Poudrière  
qui a permis de développer le projet des ateliers théâtre pour les enfants  
et adolescents du personnel de l'entreprise.

Ils adressent leur profonde sympathie à sa famille et ses amis.

028-722743

A.D.N – Association Danse Neuchâtel

s'associe à la peine des proches et amis de

**Yves BAUDIN**

arraché bien trop tôt au monde magique auquel il se donnait corps et âme.

Salut l'artiste!

028-722742



Votre Assureur

MEMBRE DE LA CHAMBRE CANTONALE NEUCHÂTELOISE  
DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES

FONDÉE EN 1837

Les membres de la Chambre  
Cantonale Neuchâteloise  
des agents généraux d'assurances

ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Gilbert JEANNERET**

ancien agent général et membre de notre Chambre.

Nous adressons nos sincères condoléances à toute la famille.

La société de laiterie de Travers

a le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Paul TREUTHARDT**

ancien Président et père d'Eric, membre de la société  
dont nous garderons un souvenir reconnaissant pour son dévouement.

Nous faisons part à sa famille de nos sincères condoléances.

028-722715

## REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie,  
d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

**Michel COMTE**

son épouse, ses enfants et famille expriment leur gratitude et  
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur pénible épreuve.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons,  
leur ont été d'un précieux réconfort.

Renan, février 2013

*Le soleil s'est couché sur une vie bien remplie  
mais il continue de briller dans le jardin des souvenirs*

Merci

Vous qui l'avez connue, entourée, aimée.

Vous qui vous êtes manifestés par votre présence, vos messages,  
vos dons, vos fleurs.

Vous qui nous avez accompagnés dans ces jours de deuil  
et lors de l'ensevelissement.

La famille de

**Marguerite MAURER**

vous exprime ses remerciements et sa sincère reconnaissance.

Sa famille

028-722670

## COL DE LA TOURNE

## Dans le fossé

Hier vers 8h10, un véhicule limité à  
30km/h, conduit par un habitant de  
Noiraigue, âgé de 17 ans, circulait sur la  
route du col de la Tourne, en direction de  
Rochefort. Dans une courbe à droite, son  
véhicule a glissé sur la chaussée  
enneigée de droite à gauche. Une  
collision se produisit alors avec une  
voiture conduite par un habitant de  
Corcelles, âgé de 39 ans, lequel circulait  
normalement en sens inverse en  
direction des Ponts-de-Martel. Suite au  
choc, ce dernier véhicule a été projeté  
dans le fossé pour se retrouver sur le  
flanc en contrebas de la route. **COMM**

## LA CHAUX-DE-FONDS

## Blessée lors d'une collision

Dimanche à 18h, une voiture conduite par  
un habitant de La Chaux-de-Fonds, âgé  
de 47 ans, circulait sur la rue du Maire-  
Sandoz à La Chaux-de-Fonds, en  
direction du nord. A l'intersection avec la  
rue Numa-Droz, une collision s'est  
produite entre l'avant droit de son  
véhicule et le flanc gauche d'une voiture  
conduit par un habitant de La Chaux-de-  
Fonds, âgé de 25 ans, qui circulait  
normalement sur la rue Numa-Droz.  
Blessée, la passagère du deuxième  
véhicule a été prise en charge par une  
ambulance du SIS des Montagnes  
Neuchâteloises et acheminée à l'Hôpital  
de La Chaux-de-Fonds. **COMM**

## L'ÉNERGIE

Contrôle continu  
des installations  
de chauffage

(Température extérieure moyenne  
et degrés-jours)

## Semaine du 28 janvier au 3 février

Région climatique	Tm	Dj
Neuchâtel	5.3	102.9
Littoral Est	5.2	103.3
Littoral Ouest	4.7	103.3
Val-de-Ruz	2.7	121.0
Val-de-Travers	2.4	123.2
La Chaux-de-Fonds	1.8	127.7
Le Locle	1.9	127.0
La Brévine	0.9	133.4
Vallée de La Sagne	0.4	137.1

## La bonne idée

Un temps ensoleillé et doux peut être  
source d'économie d'énergie impor-  
tante, à condition d'exploiter convena-  
blement l'installation de chauffage.

## Renseignements:

www.ne.ch/Energie rubrique climat -  
consommation ou Service de l'énergie et  
de l'environnement (tél. 032 889 67 20).

**COMM**



## Délai: jusqu'à 19 heures

## Remise des textes

jusqu'à 17 heures  
du lundi au vendredi  
PUBLICITAS  
tél. 032 729 42 62  
fax 032 729 42 59

dès 17 heures,  
week-end et jours fériés  
L'EXPRESS  
tél. 032 723 53 97  
fax 032 723 53 79

e-mail: carnet@limpartial.ch



**AIR DU TEMPS**  
JEAN-MICHEL PAUCHARD

## Oui, vous pouvez

L'appel vient de France, dit l'écran du téléphone. «Bonjour, je suis Sandra, de la société Je Vais Vous Enfiler N'importe Quoi» Déjà, le prénom tout seul interpelle: avez-vous gardé les cochons ensemble? Evidemment que non. Vous ne connaissez pas de Sandra en France. Du coup, vous gardez un silence interloqué.

La prénommée Sandra s'y engouffre. «Je vous appelle au sujet de la gelée royale.»??? «Oui, vous avez demandé que je vous rappelle à ce sujet.»

Tenter de vendre n'importe quoi par téléphone fouette décidément l'imagination et la roublardise. Voilà qu'après vous avoir inventé – en vain – des douleurs articulaires inexistantes,

ces commerçants invisibles tentent d'appâter le pigeon en jouant sur sa bonne éducation. Pouvez-vous en effet envoyer paître quelqu'un qui se donne la peine de vous rappeler à votre demande?

En quelques fractions de seconde, vous vous êtes fait une raison: yes, you can! D'abord parce que vous n'avez évidemment jamais demandé à quiconque de vous rappeler au sujet d'une gelée royale. Ensuite parce que, si vous l'avez fait, vous avez eu le temps de vous dire que vous n'auriez pas dû le faire. Vous balancez donc à Sandra qu'elle a «fait erreur» et bye bye. Le dérangement et le mensonge initial valent bien, en retour, une éventuelle muflerie. ●

## LA PHOTO DU JOUR

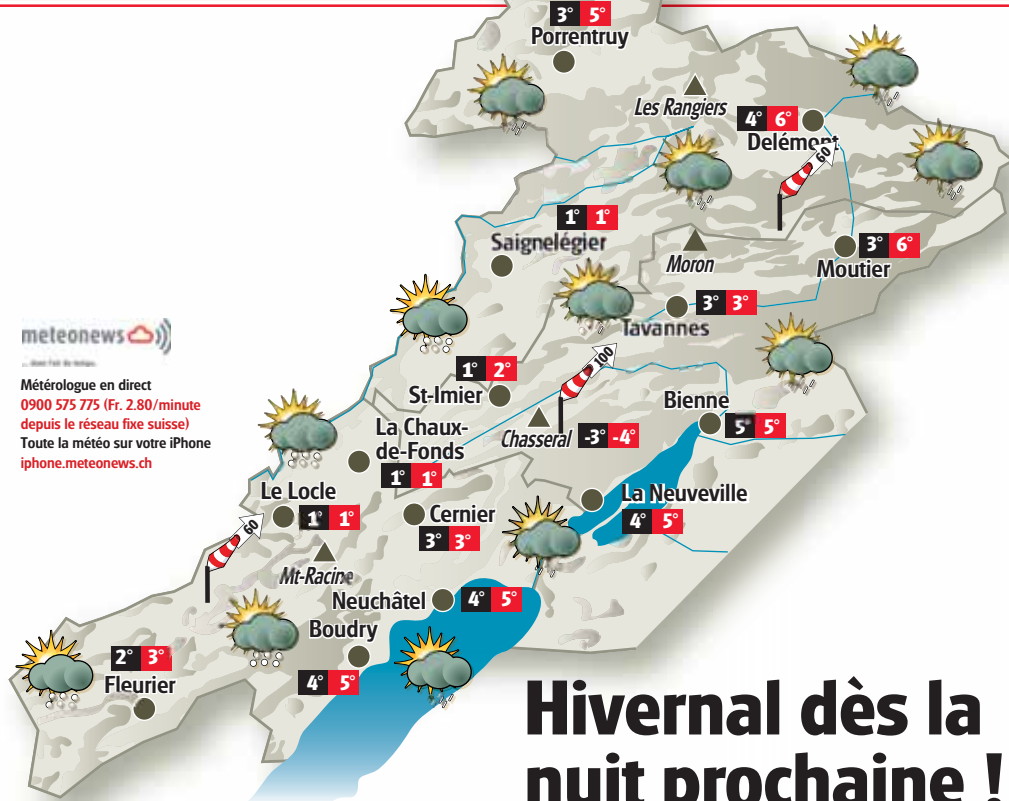
Coucher de soleil rougeoyant sur les montagnes de Sotchi, en Russie. KEYSTONE



# LA MÉTÉO

Lever **07h51**  
Coucher **17h43**

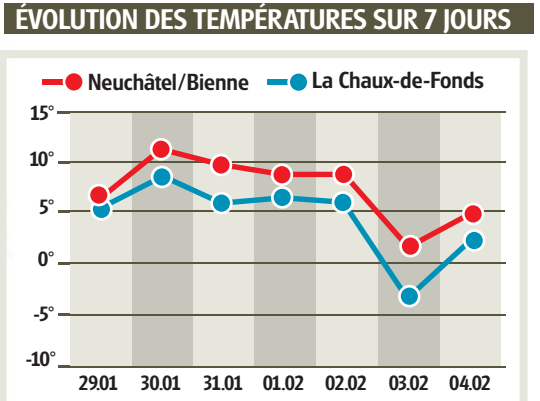
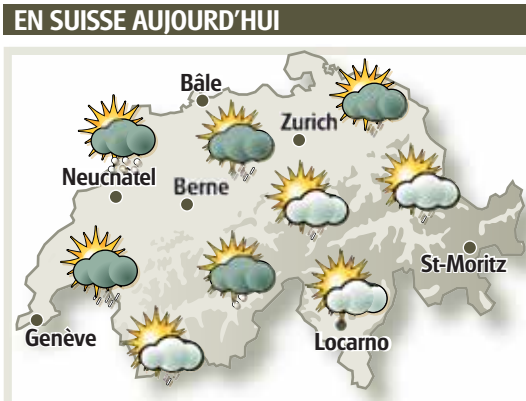
Lever **03h21**  
Coucher **12h38**



## Hivernal dès la nuit prochaine !

Ce mardi, nous verrons le passage de deux zones perturbées. La première provoquera quelques averses en matinée, alors que la suivante, plus active, débarquera en fin de journée. La limite des chutes de neige sera voisine de 800 à 1000 mètres en journée pour s'abaisser vers 500 mètres durant la nuit prochaine. Froid et épisodes neigeux sont au programme jusqu'à dimanche au moins.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveau des lacs
Neuchâtel	6°	Sud-Ouest 4 à 5 Bf	429.37 m
Bienne	5°	Sud-Ouest 4 à 5 Bf	429.12 m
Niveau du lac des Brenets: 752.48 m			



Jour	Activité	Températures	Fiabilité
MERCREDI	pied du Jura à 1000m	1° / 1° / -3° / -2°	9/10
JEUDI	pied du Jura à 1000m	0° / 0° / -6° / -4°	8/10
VENDREDI	pied du Jura à 1000m	-2° / -1° / -8° / -4°	7/10
SAMEDI	pied du Jura à 1000m	-5° / -2° / -10° / -6°	7/10

BÉVILARD	3°	3°
BRÉVINE (LA)	1°	1°
BRENETS (LES)	3°	3°
COURT	4°	6°
COURTELARY	1°	2°
COUVET	3°	3°
CREUX-DU-VAN	-2°	-3°
DOMBRESSON	3°	3°
ESTAVAYER-LE-LAC	4°	5°
GRANGES	4°	5°
LANDERON (LE)	5°	5°
MONT RACINE	-2°	-3°
NOIRMONT (LE)	2°	1°
PONTS-DE-MARTEL (LES)	1°	1°
RANGIERS (LES)	3°	3°
SAINT-AUBIN	4°	5°
SAINTE-CROIX	0°	0°
SAINT-URSANNE	4°	6°
SONCEBOZ	3°	3°
TRAMELAN	1°	2°
VERRIÈRES (LES)	0°	0°
VUE-DES-ALPES	-1°	-2°
YVERDON	4°	5°

ATHÈNES	en partie ensoleillé	14°
BANGKOK	assez ensoleillé	32°
BARCELONE	assez ensoleillé	16°
BERLIN	pluie et neige	4°
BRUXELLES	averses modérées	5°
LE CAIRE	assez ensoleillé	26°
LONDRES	averses éparées	6°
LOS ANGELES	bien ensoleillé	17°
MONTRÉAL	assez ensoleillé	-16°
MOSCOU	en partie ensoleillé	-5°
NEW YORK	en partie ensoleillé	1°
PARIS	averses modérées	6°
RIO DE J.	variable, orageux	27°
ROME	assez ensoleillé	13°
TOKYO	en partie ensoleillé	9°

## SUDOKU N° 559

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3X3. Solution dans notre prochaine édition.

2	5	7	6	8	3	9	4	1
4	9	1	2	5	7	6	3	8
6	3	8	9	1	4	7	5	2
9	4	3	7	6	2	1	8	5
8	6	2	1	4	5	3	7	9
7	1	5	8	3	9	4	2	6
1	7	6	4	2	8	5	9	3
3	2	9	5	7	1	8	6	4
5	8	4	3	9	6	2	1	7

### Difficulté 3/4

6				1				9
				8				4
7	5	8				1		
			3		5	8		
1								9
			3	4		1		
		9				3	2	6
	1				8			
	2			4				1

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

## CONCOURS ABONNÉS

**L'EXPRESS L'Impartial**

### 20 billets à gagner

De Julien Mages  
Par le Collectif Division (Suisse)

**Judi 14 février 2013 à 20 heures**

**Théâtre du Pommier, Neuchâtel**

Renseignements:  
032 725 05 05 ou [www.ccn-pommier.ch](http://www.ccn-pommier.ch)

**SUR VOTRE MOBILE**  
Tapez le SMS **EXP CCN** suivi de votre numéro d'abonné.  
Exemple: EXP CCN 112233.  
Envoyez votre message au numéro **363** (Fr. 1.-/SMS)

**SUR LE NET**  
Participez gratuitement sur [www.arcinfo.ch](http://www.arcinfo.ch) rubrique **concours**  
**Délai: 5 février à minuit**

Conditions de participation: le tirage au sort est ouvert à tous les abonnés, excepté les collaborateurs de la SNP SA et leur famille directe. Les gagnants seront avisés personnellement. Tout recours juridique est exclu.